Mag 16
#45
Octobre, novembre, décembre 2020

ARZANO
BANNALEC
BAYE
CLOHARS-CARNOËT
GUILLIGOMARC'H
LE TRÉVOUX
LOCUNOLÉ
MELLAC
MOËLAN-SUR-MER
QUERRIEN
QUIMPERLÉ
RÉDÉNÉ
RIEC-SUR-BÉLON
SAINT-THURIEN
SCAËR
TRÉMÉVEN

COMMERCE

FAIRE FRONT CONTRE LE VIRUS

www.quimperle-communaute.bzh
suivez-nous sur :
Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

sommaire

ACTU

LE 1er ESPACE DE COWORKING DU TERRITOIRE A OUVERT SES PORTES À QUIMPERLÉ ---------- 4

UN NOUVEL OFFICE DE TOURISME AU POULDU ------- 4

TBK, LE RÉSEAU REPART APRÈS UN RETARD À L'ALLUMAGE ---------- 5

ALLOBUS, COMMENT ÇA MARCHE ? ---------- 5

PLUI, OÙ EN EST-ON ? ---------- 6

L'AGGLOMÉRATION INVESTIT DANS LES MASQUES ---------- 7

ADKROG SERVIJOÙ AR VUGALIGOÙ ---------- 7

ASSAINISSEMENT - LA FACTURATION CHANGE SUR LA CÔTE ---------- 8

5 BONNES RAISONS D'APPRENDRE LE BRETON ------- 8

DU GRAND TOUT... EN RÉSIDENCE ---------- 9

À L'ÉCOLE, L'ORCHESTRE S'INVITE ---------- 9

COMPRENDRE L'AGGLO ! ---------- 10 - 11

DOSSIER UN FRONT COMMUN POUR RÉSISTER

SOLIDEIZ, UNE OPÉRATION COMMERCIALE POUR BOOSTER LE COMMERCE LOCAL ---------- 14

LE FONDS RÉGIONAL POUR AIDER LES STRUCTURES EN MAL DE TRÉSORERIE ----- 14

3 QUESTIONS À PASCAL BOZEC VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU COMMERCE ET DU TOURSIME ----------15

UN PASS COMMERCE ET ARTISANAT RENFORCÉ ---------- 16

UNE EXONÉRATION DE LA CFE POUR SOULAGER LES ENTREPRISES ---------- 17

3 QUESTIONS À YVES BERNICOT VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI ---------- 17

INTERVIEW DU PEINTRE ET GRAVEUR CLAUDE HUARD -- 18 - 21

À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE : NOTRE-DAME DE QUIMPERLÉ, UN JOYAU DANS LES HAUTEURS -- 22 - 23

LES COUPS DE CŒUR DE MATILIN ---------- 24 - 25

L'AGENDA CULTUREL ---------- 26 - 29

LA RECETTE DE CHEZ TY RU À RIEC-SUR-BÉLON ------- 30

LES AVENTURES DE MONSIEUR TRI -------- 31

MAG16 - N° 45 octobre novembre décembre 2020 - Édité par Quimperlé Communauté - 1, rue Andreï Sakharov - cs 20245 - 29 394 Quimperlé CEDEX - Tél. 02 98 35 09 40.

Directeur de publication : Sébastien Miossec - Rédacteur en chef : Sébastien Parot - Rédaction : Sébastien Parot et Mathieu Gentilhomme - Couverture : F.Betermin - Illustrations : Gwen Le Rest, Florian Naour - Mise en page : service communication - Impression : Corlet Roto. Imprimé à 28 500 exemplaires. Distribution : Mediapost. Dépôt légal : à parution. ISSN 2100-1669.

PEFC 10-31-1628 / Certifié PEFC

IMPRIM'VERT®

SÉBASTIEN MIOSSEC, PRÉSIDENT DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

édito

La période que nous traversons pourrait nous pousser au repli et à l'enfermement, mais la morosité ne doit pas l'emporter. Depuis le printemps, chaque rendez-vous qui semblait pourtant immuable pour chacun d'entre nous est à repenser dans son organisation, son esprit, son déroulement.

Nos habitudes sont chamboulées mais nous faisons preuve chaque jour d'adaptation. Dans nos vies quotidiennes, de nouveaux gestes sont devenus, en quelques jours, des automatismes. Dans nos vies professionnelles, nous devons aussi faire preuve d'inventivité pour continuer à avancer tout en se protégeant, nous et notre entourage.

Quimperlé Communauté n'est évidemment pas en reste, tant dans la vie quotidienne des agents que dans la vie institutionnelle de la collectivité.

Cette rentrée a également été particulière car « sans Rias ». Voilà 10 ans que le Pays de Quimperlé faisait sa rentrée après la parenthèse enchantée des Rias, festival qui animait nos communes mais dont l'édition 2020 a dû être reportée.

En tant que collectivité, garante de la cohésion sociale et porteuse de l'intérêt général sur notre territoire, notre rôle est majeur dans cette période pour accompagner ceux qui subissent le plus durement les conséquences de cette crise.

Depuis l'été, nous rencontrons les acteurs de chaque secteur pour évaluer les difficultés particulières des professionnels. Les associations subissent elles aussi de fortes perturbations. Les commerçants ne sont pas touchés de manière uniforme. Certains sont restés ouverts pendant le confinement, d'autres ont pu rouvrir en mai, d'autres en juillet, sans oublier ceux qui sont contraints de rester fermés (bars de nuit et discothèques).

Quimperlé Communauté, sans malheureusement pouvoir répondre à chaque situation individuelle, travaille pour inventer des solutions qui permettent de soutenir les professionnels du territoire. Nous devons nous adapter aux circonstances sans pour autant abandonner nos objectifs de cohésion et de transition.

Bonne lecture,

Ar mare emaomp o vevañ a c'hallfe broudañ ac'hanomp d'an emsparlañ ha d'en em glozañ warnomp hon-unan, met arabat eo d'ar malañjer bezañ trec'h warnomp. Abaoe an nevez-amzer kement emgav, a seblante bout da badout digemm da bep hini ac'hanomp koulskoude, a rank bezañ adsoñjet e-keñver aozadur, spered, ha mont en-dro.

Eilpennet eo hor boazioù met diskouez a reomp bemdez e ouzomp en em reizhañ diouzh an traoù. En hor buhez pemdeziek ez eus deuet jestroù nevez da vezañ jestroù a reer hep soñjal enne ken en un nebeud deizioù. En hor buhez vicherel e rankomp ivez diskouez e ouzomp krouiñ evit kenderc'hel da vont war-raok en ur en em ziwall, ni hag hon tud-nes.

Kemperle Kumuniezh n'emañ ket war-lerc'h ar re all, evel-just, ken e buhez pemdeziek an implijidi ken e buhez ensavadurel ar strollegezh.

Dibar eo bet an distro-skol-mañ ivez rak n'eus bet « gouel an Aberioù » ebet. Setu 10 vloaz zo e veze Bro Kemperle o tistreiñ

goude troc'h bamus an Aberioù, ur festival hag a lakae birvilh en hor c'humunioù met ranket ez eus bet ampellañ abadenn 2020.

Evel strollegezh, hag a warant ar c'henstag sokial hag a gas mad an holl er c'horn-bro, eo hollbouezus hor roll er mare-mañ evit sikour ar re a c'houzañv ar muiañ diwar heuliadoù an enkadenn-se.

Abaoe an hañv e kejomp gant obererien pep gennad evit priziañ diaesterioù dioute o-unan an dud a vicher. En trubuilh emañ ar c'hevredigezhioù ivez, ken ez int. N'eo ket bet skoet ar genwerzherien memes mod. Lod zo chomet digor o stal e-pad ar mare kognañ, lod all o deus gallet digeriñ o stal en-dro e miz Mae, lod all e miz Gouere, hep disoñjal ar re a zo rediet da chom serret o stal (tavarnioù-noz pe toulloù-noz).

Kemperle Kumuniezh, hep gallout respont siwazh da saviad pep hini, a labour evit krouiñ diskoulmoù hag a ro tro da harpañ tud a vicher ar c'horn-bro. Rankout a reomp en em reizhañ diouzh an degouezhioù hep dilezel hor palioù kenstagañ ha treuzkemm evit kelo-se.

Lennadenn vat deoc'h,

© Franck Betermin

TOURISME

UN NOUVEL OFFICE DE TOURISME AU POULDU

Lumineuse, accessible et moderne, l'antenne de l'office de tourisme communautaire basée sur la station balnéaire de Clohars-Carnoët s'est refait une beauté.

Début septembre, le personnel de l'office de tourisme intercommunal, a pu intégrer les nouveaux locaux de son antenne Cloharsienne après avoir passé plusieurs mois en location rue des Grands Sables. Intégré au projet de construction de la base nautique communautaire, ce bâtiment fraîchement rénové permet désormais d'accueillir les touristes, excursionnistes et habitants du Pays de Quimperlé dans de bonnes conditions. Après un réaménagement des espaces, la zone dédiée à l'accueil du public est maintenant parfaitement dimensionnée pour être l'une des premières vitrines de notre territoire. Lumineux, adapté aux contraintes climatiques liées à cette vue imprenable sur Groix, le bâtiment répond aujourd'hui aux normes d'accessibilité qui sied à un office du tourisme récemment lauréat du "Trophée du tourisme accessible" dans la catégorie informations touristiques. **N'hésitez pas à pousser les portes de ce nouvel espace pour découvrir toutes les richesses du Pays de Quimperlé.**

ÉCONOMIE

LE 1er ESPACE DE COWORKING DU TERRITOIRE A OUVERT SES PORTES À QUIMPERLÉ

La Communauté d'agglomération a ouvert le premier espace de coworking du Pays de Quimperlé dans les locaux d'Alter Eko en plein centre de Quimperlé.

Un équipement qui doit permettre aux travailleurs indépendants, aux télétravailleurs ou aux auto-entrepreneurs de partager des bureaux quand ils en ont besoin. Le premier espace de Coworking du Pays de Quimperlé est donc né. L'espace de 31 m² propose 6 postes de travail partagé qui sont disponibles à la location à la demi-journée, la journée ou au mois. Ouvert 7j/7 et 24h/24, il offre une amplitude horaire qui devrait convenir à tous les besoins des travailleurs indépendants.
Pour y accéder, il vous faudra créer gratuitement un compte sur notre plateforme de coworking ou vous identifier si vous en possédez déjà un. Une fois inscrit, vous n'aurez plus qu'à cliquer sur "réserver" dans le menu pour choisir une offre dans la liste proposée et la date de réservation souhaitée. Vous recevez vos codes d'accès par courriel sur votre smartphone.
C'est d'ailleurs grâce à ce dernier que vous pourrez, grâce à l'application Welcomr, déverrouiller la porte d'entrée lorsque vous souhaiterez accéder à l'espace.

Plus d'informations sur www. quimperle-communaute.bzh

TBK, LE RÉSEAU REPART APRÈS UN RETARD À L'ALLUMAGE

La rentrée du réseau de transport TBK a connu des difficultés entraînant des désagréments pour un certain nombre d'usagers des bus, notamment des retards dans quelques établissements scolaires. Aujourd'hui, les modifications ont été apportées et sont même accompagnées de nouveautés pour les usagers du réseau.

Depuis le 4 juillet dernier, c'est la société RD Quimperlé Communauté, filiale locale de RAPT Dev, qui gère le réseau TBK pour le compte de l'agglomération. Malgré un passage de relais entre les deux délégataires et un été sans perturbation, la rentrée fut plus chaotique. Si tous les réseaux de transport connaissent ce type de difficultés à chaque rentrée scolaire, ceux de cette année ont été plus importants qu'à l'habitude.

Même si au moins 80 % des usagers n'ont subi aucune perturbation et que la grande majorité des lignes ont fonctionné tout à fait normalement, les usagers restant constituaient trop d'enfants arrivés en retard au collège, de lycéens contraints de rentrer chez eux à pied et d'usagers perdus dans les méandres des nouveaux horaires. Élus et services de Quimperlé Communauté ont alors reçu les usagers, les représentants des établissements et rencontré quasiment quotidiennement le délégataire pour comprendre les sources de ces dysfonctionnements et étudier les ajustements à envisager. Ceux-ci ont été mis en place depuis le 28 septembre, et continuent d'être étendus pour offrir un service de transport à la hauteur des attentes des habitants du territoire.

UN RÉSEAU EN ADÉQUATION AVEC SON TERRITOIRE

Ces difficultés de rentrée ne doivent pas occulter les nouveautés qui accompagnent ce changement d'exploitant. Le réseau urbain, a été renforcé avec 3 lignes urbaines A, B et C qui fonctionnent de 7 heures à 19 heures tous les jours sauf le dimanche. La ligne C circule en nocturne les vendredis et samedis soir en fonctionnant gratuitement jusqu'à 0 h 30.

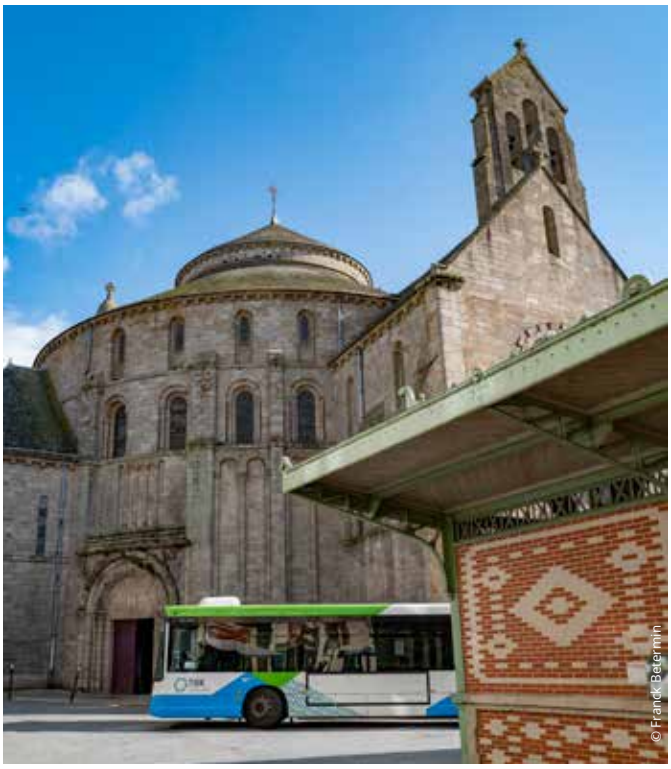
© Franck Betermin

La fréquence des bus a aussi été revue sur ce réseau urbain avec un bus toutes les 30 minutes sur les lignes A et C, et même toutes les 15 minutes sur l'axe Kervail – Saint Jalmes en heures de pointe. Sur le réseau intercommunal, la ligne 2, qui relie Scaër à Quimperlé en passant par Bannalec et Mellac est désormais plus rapide grâce à une modification du trajet, de même pour la ligne 9 qui relie Riec-sur-Bélon à Guidel.

DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES VOYAGEURS

Pour offrir un service à l'écoute de ses usagers, l'agence TBK située dans le bâtiment de la gare à Quimperlé est désormais ouverte, jusqu'à 18 h 30 du lundi au vendredi et le samedi de 10 heures à 12 heures. Une nouvelle billétique a aussi été mise en place.
Elle simplifie les déplacements tout comme la nouvelle boutique en ligne qui permet d'acheter à distance tous les titres de transport. Les voyageurs peuvent également obtenir n'importe quand leurs titres de transport directement sur leur smartphone en téléchargeant, sous Androïd, l'application M-Ticket TBK. Pour visualiser le prochain passage de bus à votre arrêt, l'application Pysae permet de géolocaliser en temps réel votre bus.

Un confort de navigation que tout habitant peut tester et adopter facilement grâce, aujourd'hui, à la gratuité des transports TBK le samedi.

ALLOBUS, COMMENT ÇA MARCHE ?

En plus des services réguliers, le réseau TBK offre sur de nombreuses lignes, aux heures creuses, la possibilité d'un transport sur réservation sur des arrêts fixes à des heures précises.

Pour réserver son bus, rien de plus simple :

Choisissez sur la fiche horaire de votre ligne, l'arrêt et l'horaire de réservation que vous souhaitez prendre. Ceux-ci sont matérialisés par un pictogramme Allobus (voir ci-contre).

La veille ou au moins 4 heures avant votre départ, téléphonez à l'agence TBK au **02 98 96 76 00**. Appel possible du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00 et le samedi de 10 h 00 à midi.

À l'heure prévue, montez dans votre bus qui vous déposera soit à la gare pour les lignes intercommunales, soit à l'arrêt de la ligne B ou C le plus proche.

PLUI, OÙ EN EST-ON ?

© Franck Betermin

Depuis 2018, Quimperlé Communauté est compétente pour élaborer son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le PLUi est un document stratégique qui a pour but de fixer les règles en matière d'aménagement du territoire pour les 12 prochaines années. Au mois de décembre dernier, les conseillers communautaires ont validé leur projet avant de le soumettre pour avis aux communes et aux services de l'État notamment. Cette étape s'appelle « l'arrêt du projet ».

QUE S'EST-IL PASSÉ APRÈS LE 19 DÉCEMBRE ?

Chaque conseil municipal des 16 communes membres a rendu un avis favorable au projet au cours des mois de janvier et février 2020. « *Ce vote unanime des 16 communes confirme que ce projet, travaillé en étroite collaboration avec toutes les communes, correspond aux ambitions portées par les élus du Pays de Quimperlé* » indique Sébastien Miossec, président de Quimperlé Communauté.

Le projet de PLUi arrêté a également été transmis aux services de l'État (architecture, patrimoine, risques…), au département, à la région, à la chambre d'agriculture… Avec la crise sanitaire, cette phase d'instruction a donc duré 7 mois au lieu de 3.

Malgré une grande majorité d'avis favorables et un PLUi qui prévoit une consommation d'espace divisée par 2 par rapport à la précédente décennie, le Préfet du Finistère demande que les élus de Quimperlé Communauté adaptent le document afin de proposer un projet encore plus sobre dans ses projections d'urbanisation, en démontrant sa cohérence avec les capacités en matière d'assainissement des eaux usées.

QUE VA-T-IL SE PASSER MAINTENANT ?

Compte tenu des demandes d'ajustement de la Préfecture du Finistère sur le projet, l'enquête publique ne peut pas avoir lieu en 2020. Les élus vont devoir retravailler le projet afin de proposer une nouvelle version à l'État. Cette reprise va nécessiter plusieurs mois de travail. Il sera proposé en validation auprès des conseillers communautaires au début de l'été 2021, avant d'être à nouveau soumis pour avis aux institutions publiques collaboratrices.

QUAND PEUT-ON DONNER SON AVIS ? QUAND LE DOCUMENT SERA-T'IL APPLICABLE ?

En attendant le temps de l'enquête publique, la concertation préalable se poursuit et il est possible de s'exprimer par courrier auprès de la mairie de votre commune ou de Quimperlé Communauté pour toute sollicitation ou contribution en précisant « PLUi » dans l'intitulé de l'objet du courrier.

Chaque commune reste le guichet unique pour répondre aux questions ou sollicitations : « *les élus des communes sont et resteront les relais auprès desquels recueillir des informations relatives au PLUi car ce projet continue d'être vraiment co-construit par les 16 communes au sein de Quimperlé Communauté* » affirme Sébastien Miossec.

L'enquête publique devrait être programmée pour le second semestre 2021. Sur ces bases, le premier PLUi de Quimperlé Communauté deviendrait applicable en 2022 et remplacerait, uniquement à ce moment-là, les documents d'urbanisme existants.

Toute l'actualité, les dates de réunions publiques, d'enquête publique et informations diverses sont consultables sur le site internet de Quimperlé Communauté.

ÉCONOMIE

L'AGGLOMÉRATION INVESTIT DANS LES MASQUES

Qu'il soit chirurgical, en tissu, blanc ou coloré, le masque est devenu un élément incontournable pour chacun d'entre-nous. Si on le trouve facilement aujourd'hui, ça n'a pas toujours été le cas notamment au début de la crise du Covid-19. Quimperlé Communauté a donc choisi de soutenir les initiatives bretonnes de relocalisation de la production de masques.

À quelques exceptions près, le port du masque s'est généralisé et tout le monde en possède plusieurs à sa disposition. Pourtant, le début de la crise de la Covid-19 a été marqué par les difficultés d'approvisionnement de ce type d'équipements de protection. Un problème dont une des raisons a très rapidement été identifiée : notre dépendance à des fournisseurs situés sur d'autres continents.

En Bretagne, on apprend toujours de ses erreurs, c'est ce que montre le projet de "Coop des masques" qui a vu le jour cet été dans les Côtes d'Armor. La création de cette société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) a pour vocation de relancer la fabrication de masques en Bretagne. Quimperlé Communauté a souhaité soutenir cette initiative qui permet de relocaliser la production d'équipement de protection sanitaire comme l'explique Sébastien Miossec : " *Nous avons voulu être partie prenante de ce projet, de manière symbolique, en entrant au capital à hauteur de 5 000 euros.*
C'est une manière d'affirmer que nous soutenons ce projet de société coopérative qui produira en France des protections sanitaires dont nous aurions bien eu besoin au printemps dernier."

La production des premiers masques devrait débuter très prochainement. De quoi, voir l'avenir un peu plus sereinement.

BUGALIGOÙ

ADKROG SERVIJOÙ AR VUGALIGOÙ

Adkroget eo obererezhioù al Lec'h degemer bugale-kerent (LDBK) hag an abadennoù gant an Erlec'h Skoazellerezh-mamm (ESM) evit mirout al liammoù sokial er blegenn yec'hedel-mañ.

Evel holl servijoù an tolpad e laka an LDBK hag an ESM reolennoù aozañ ha mont en-dro nevez evit mirout ouzh ar virus d'en em strewiñ. Un doare d'en em reizhañ evit kenderc'hel holl abadennoù degemer an daou framm-se er c'hornbro.

Harz zo bremañ d'an niver a dud degemeret dre abadenn. Ret eo neuze lakaat e anv e servij ar vugaligoù dre bellgomz d'ar 02 98 71 77 37 pe dre bostel : service.enfance.jeunesse@quimperle-co.bzh.

Pep tra zo graet evit ma santo pep bugel pe pep den deuet emañ e surentez en emgavioù kinniget a bep seurt, evit ma raio e vad ar muiañ ar gwellañ a-fet divorfilañ evit an an eil re, a-fet komz hag evezhiañ evit ar re all.

ASSAINISSEMENT

LA FACTURATION CHANGE SUR LA CÔTE

À partir de 2021, la facture d'assainissement collectif des trois communes littorales sera perçue directement par Quimperlé Communauté. Un changement qui se prépare dès cette fin d'année.

© Franck Betermin

Aujourd'hui, la facturation de l'assainissement collectif sur Clohars-Carnoët, Moëlan-sur-Mer et Riec-sur-Bélon est effectuée par la société SAUR, puis redistribuée à Quimperlé Communauté. Si l'agglomération a repris en gestion directe l'intégralité du réseau d'assainissement collectif sur le territoire depuis le 1er janvier 2020, la facturation de la SAUR pour le compte de l'agglomération permettait aux abonnées de ne payer qu'une seule facture pour la distribution d'eau et l'assainissement.

Cette simplification de paiement devait initialement perdurer jusqu'au 31 décembre 2023, date à laquelle la délégation de service public à la SAUR cessera sur les trois communes pour être reprise directement par l'agglomération. Cependant, pour des raisons réglementaires, l'agglomération se voit contrainte de récupérer la facturation de l'assainissement collectif par ses services plus rapidement que prévu, soit au premier trimestre 2021.

Courant du mois de novembre, la Régie des eaux enverra un courrier spécifique à chaque abonné du service assainissement collectif sur ces 3 communes. Dans ce courrier, les nouvelles modalités de facturation seront présentées. Pour les foyers qui souhaitent continuer à bénéficier du prélèvement mensuel ou y souscrire, un envoi d'autorisation de prélèvement sera demandé.

CULTURE

5 BONNES RAISONS D'APPRENDRE LE BRETON

En Pays de Quimperlé, il n'y a ni frein ni âge pour apprendre la langue bretonne : de la crèche à l'âge adulte, en cours du soir ou de manière intensive, les offres sont nombreuses et adaptées à vos envies et votre rythme. Mais au fait pourquoi apprendre le breton ?

1 C'EST UNE OUVERTURE SUR LE MONDE. Les bienfaits de l'apprentissage d'une seconde langue dès la petite-enfance ne sont plus à démontrer : amélioration des facultés cognitives, développement de l'altruisme... Et quand on l'apprend à l'âge adulte, c'est pareil ! Apprendre une nouvelle langue aiderait à développer sa mémoire, sa confiance en soi, sa capacité à prendre des décisions rapidement et à se concentrer.

2 C'EST POUVOIR PRONONCER UN NOM DE LIEU-DIT CORECTEMENT OU SAVOIR CE QU'IL SIGNIFIE. Bien souvent ces noms nous révèlent tantôt une donnée paysagère particulière, tantôt un bout d'histoire du lieu... « Toul ar bleiz » pour le « trou du loup », « Coat-loc'h » pour « le bois de l'étang » ou encore « Le Pouldu » qui signifie le « bassin noir », illustrent par exemple la richesse et le mystère de certains noms de lieux-dits...

3 C'EST COMPRENDRE DES MOTS OU DES NOMS DE FAMILLE. Qui n'a jamais fini les reste-à-choux du frigo... ? Saviez-vous que ce terme vient du breton « restachoù » qui signifie les restes... ? Saviez-vous également que « Goéland » vient du verbe « gouelañ » qui signifie pleurer. Concernant les noms de famille, il n'est pas rare d'en retrouver partout en France...Et c'est toujours amusant de comprendre leur signification ! Le Pennec : le têtu, Le Troadec : celui qui à un grand pied, ou encore Le Goff : le forgeron ...

4 C'EST CRÉER DU LIEN SOCIAL. Au-delà du plaisir d'échanger en breton, l'emploi de la langue bretonne peut être utile auprès de personnes plus âgées. Lors d'une hospitalisation ou d'une admission en structure d'hébergement, la langue bretonne, leur langue maternelle, peut alors rassurer et faciliter le contact. Par ailleurs, de plus en plus d'enfants apprennent le breton. Cinéma, télévision, littérature, de nombreux outils ludiques existent pour permettre une pratique quotidienne de la langue en famille. Et oui, vous pouvez lire Harry Potter ou Titeuf en breton.

5 C'EST S'OUVRIR DES POSSIBILITÉS PROFESSIONNELLES. Les métiers de l'enseignement, de la petite enfance offrent des débouchés d'emplois, et sont en fort développement. Mais l'Observatoire des pratiques linguistiques souligne également une augmentation des postes bilingues pour la gestion de structures (direction, secrétariat, comptabilité...), les médias, les collectivités territoriales.

CULTURE

DU GRAND TOUT... EN RÉSIDENCE

Soutenir la création artistique et sa diffusion sur le Pays de Quimperlé est une mission que l'agglomération poursuit même en dehors du festival des Rias. En cette fin d'année, Quimperlé Communauté accompagne la Compagnie Du Grand Tout, installée à Bannalec, dans la création de sa nouvelle création SUPERF(L)OU.

SUPERF(L)OU c'est un de duo de clown qui s'invite dans le monde de l'espionnage, du mensonge et qui flirte rapidement avec la réalité et ses limites. Enfin, ce sera car le spectacle est aujourd'hui en cours d'écriture par la compagnie Du Grand Tout, qui vient d'installer dans l'ancien presbytère de Bannalec ses ateliers et son plateau de création. Une écriture un peu particulière car elle s'opère durant 4 temps de résidence artistique sur le territoire.

Avec le soutien du service culturel de l'agglomération, des temps de résidence ont été programmés à Bannalec, Scaër, Saint-Thurien et Moëlan-sur-Mer. "*Pour nous c'est l'occasion de nous confronter à des ambiances de salle différentes, à savoir s'adapter pour jouer. C'est surtout l'occasion de rencontrer des équipes techniques et administratives, d'échanger avec eux mais aussi avec le public*", explique Anne Goasguen, metteuse en scène. Et oui car à chaque fin de résidence la compagnie organise une sortie, sorte de point d'étape spectacle. "*Quand on est en résidence, on est en vase clos pendant plusieurs jours. Et à la fin, on a des spectateurs qui approuvent ou plutôt qui éprouvent notre proposition*, explique Erwan David, comédien. *Au bord du plateau, on reçoit le retour du public qui nous fera réfléchir sur notre création même s'il faut garder le cap que l'on s'est fixé en début d'aventure. Pour autant, en tant qu'artiste, on ne fait pas un spectacle pour jouer entre nous, mais un spectacle pour jouer devant un public donc ce sont des rencontres toujours constructives*".

Pour l'heure, trois des résidences ont eu lieu sur le territoire. La dernière, celle de Moëlan-sur-Mer, aura lieu début du mois de février. Pour l'occasion, une "sortie de fabrique" sera organisée pour présenter le premier jet de cette nouvelle pièce de théâtre qui a l'objectif de se diffuser sur notre territoire et bien au-delà.

La compagnie Du Grand Tout investit le territoire avec l'accompagnement de Quimperlé Communauté

MUSIQUE

À L'ÉCOLE, L'ORCHESTRE S'INVITE

Parce que l'école est un lieu de sensibilisation culturelle, le Conservatoire de musique et de danse de Quimperlé Communauté investit cet espace pour permettre aux élèves la découverte de pratiques artistiques avec des professionnels.

Chaque élève du territoire a dans son cursus scolaire l'opportunité de s'initier à la pratique de la musique et de la danse. Ce sont les intervenants en milieu scolaire du Conservatoire de musique et de danse de Quimperlé Communauté qui les accompagnent dans cette découverte.

Depuis septembre 2019, le Conservatoire a même formé avec l'école publique d'Arzano et l'école privée de Kerbertrand à Quimperlé deux orchestres à l'école. Ces ensembles proposent d'expérimenter la pratique d'instrument dans le cadre du temps scolaire pendant quatre ans. Le dispositif mis en place avec des élèves de CE1, propose ainsi deux séances d'une heure par semaine. Pour s'exercer, chaque élève de la classe s'est vu confier gratuitement un instrument.

Pour mettre en valeur cet apprentissage artistique, le Conservatoire, en lien avec les écoles, propose durant l'année des représentations des œuvres réalisées en classe.

< Les classes de CM2 de l'école Mona Ozouf font résonner les Tambours du Bronx à Bannalec

COMPRENDRE L'AGGLO !

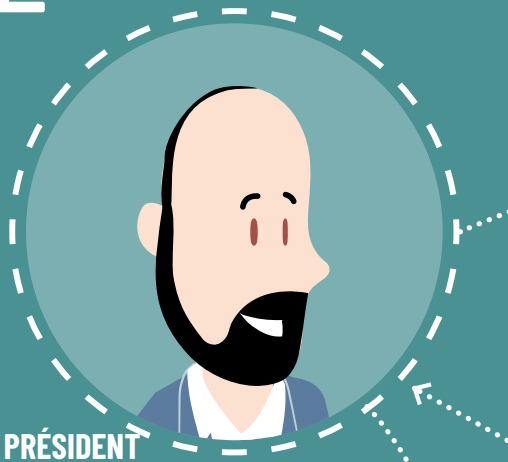

LE PRÉSIDENT

C'est le « chef d'orchestre ».
Élu par les conseillers communautaires, il prépare l'ordre du jour du conseil, met en œuvre les décisions et représente l'institution sur le territoire et en dehors. Il est aussi le chef des services de l'agglomération et la représente en justice. Ses deux plus proches collaborateurs sont la directrice de cabinet et le directeur général des services.

LE COMITÉ DES MAIRES

Il réunit les 16 maires du territoire.
Le Président, Sébastien Miossec, le définit comme

« le lieu où nos seize communes décident ensemble des orientations du territoire. Chaque commune [est] ainsi pleinement associée au travail collectif, sans exclusive ».

LES PARTENAIRES DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Ils sont nombreux. Quimperlé Communauté les subventionne, leur met à disposition des locaux ou est présente au sein de leur conseil d'administration… Par exemple : le Valcor, qui gère les déchetteries, la chambre de commerce et d'industrie de Cornouaille, qui tient une permanence à la pépinière d'entreprises de Mellac, ou les associations… Par ailleurs, Quimperlé Communauté travaille étroitement avec les collectivités territoriales (communes, conseil départemental et conseil régional) ainsi qu'avec l'État, représenté par le Préfet dans le département.

LES VICE-PRÉSIDENTS

Au nombre de 13, chacun en charge d'une thématique, ils assistent le président, qui leur délègue une partie de ses fonctions.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est composé des maires et des vice-présidents. Le bureau prépare en aval le conseil, dont l'ordre du jour est souvent très chargé, avec des sujets divers et techniques.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les 52 élus communautaires se réunissent au sein du conseil, qui est « l'organe délibérant» de Quimperlé Communauté. Il se réunit approximativement toutes les six semaines. Tous les ans, il vote le budget. Ses séances sont publiques, sauf demande de huis clos.

LES COMMISSIONS

Pilotées par les vice-présidents, les commissions sont thématiques. Elles se réunissent régulièrement pour préparer les délibérations du conseil et donner leur avis sur un sujet. Elles n'ont pas pouvoir de décision mais de proposition.

LES AGENTS

Ils mettent en application les décisions du conseil communautaire. Inaugurée avec un demi-poste en 1993, l'agglomération compte aujourd'hui plus de 240 emplois dont une bonne part a été transférée des communes vers Quimperlé Communauté. Ses agents ont des status différents : fonctionnaires, CDD, ...

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

UN FRONT COMMUN POUR RÉSISTER

Alors que la crise sanitaire de la Covid-19 n'est pas encore derrière nous et que chacun doit redoubler de vigilance à l'entrée de l'hiver, une deuxième crise se profile, économique celle-ci. En effet, le confinement, les limitations de circulation, la mise en place de gestes barrières, sont autant de dispositifs nécessaires qui ont impacté fortement l'économie mondiale comme locale. Une crise que personne n'a vu arriver car imprévisible mais qui a mis en avant certaines faiblesses économiques de notre pays, comme la dépendance étrangère de notre industrie en matière d'approvisionnement. Elle nous interroge également tous sur notre manière de travailler et de consommer.

D'ailleurs, les commerçants, les artisans et les professionnels du tourisme sont particulièrement touchés depuis l'apparition du virus et la deuxième vague, qui semble déjà toucher les grandes villes, n'arrange pas les choses.

L'État, la Région Bretagne ont très rapidement mis en place des mesures pour aider les entreprises en difficultés.

À son échelle, Quimperlé Communauté intervient également sur différents fronts pour limiter au maximum l'impact de cette crise. C'est ainsi, que les élus ont rencontré les commerçants et les professionnels du tourisme pour entendre leurs difficultés. Des opérations de soutien ont très rapidement été mises en place comme "l'estival d'automne" qui avait pour but de prolonger l'été en apportant un soutien financier aux actions qui permettaient la prolongation de l'activité touristique et qui favorisaient le dynamisme des centres-villes du territoire.

Plusieurs autres dispositifs, mis en place ou soutenus par l'agglomération ont également été déployés à l'échelle du Pays de Quimperlé pour que les entreprises, commerces et artisans en premier lieu, mais pas seulement, puissent traverser au mieux cette période de crise. C'est ce que vous découvrirez dans ce dossier.

© Franck Betermin

SOLIDEIZ, UNE OPÉRATION COMMER POUR BOOSTER LE COMMERCE LOCA

Afin d'accompagner la relance du commerce local, Quimperlé Communauté a mis en place une opération exceptionnelle qui porte le nom de Solideiz. Le principe est simple grâce à un système de bons d'achat, l'agglomération, en partenariat avec la plateforme Beegift®, double votre pouvoir d'achat dans les commerces locaux.

En cette période de crise, Quimperlé Communauté a décidé de lancer, jusqu'à la fin de l'année, une opération commerciale dont le but est double : booster l'activité des commerces sur le territoire tout en renforçant le pouvoir d'achat des habitants. Cette opération porte le nom de Solideiz et s'adresse aux petits commerces indépendants et sédentaires particulièrement impactés par la crise du Covid-19 (moins de 400 m² de surface). Sont exclus du dispositif les entreprises de la grande distribution, les secteurs libéraux, financiers, médicaux ou paramédicaux, et les activités du bâtiment.

Le principe est simple. Vous achetez sur le site internet de Beegift, partenaire de l'opération, un bon d'achat du montant de votre choix à dépenser dans un commerce du territoire et quelques jours après vous recevez un nouveau bon d'achat de la même valeur (limitée à 20 €) offert par la collectivité.

L'agglomération consacre à cette opération solidaire un budget de 100 000 €. Une somme, qui, on peut l'espérer, fructifiera puisque, dans les territoires où le dispositif a déjà été mis en place, les retombées pour le commerce local sont en moyenne de trois fois la mise de la collectivité.

EXEMPLES

- Pour l'achat d'un bon d'achat de 5 euros, 5 euros financés par l'agglomération
- Pour l'achat d'un bon d'achat de 20 euros, 20 euros financés par l'agglomération
- Pour l'achat d'un bon d'achat de 50 euros, 20 euros financés par l'agglomération

BON D'ACHAT, MODE D'EMPLOI :

1. Rendez-vous sur la plateforme : www.beegift.fr

2. Sélectionnez un des commerces du territoire participant à l'opération

3. Remplissez le formulaire et payez en carte bleue votre bon d'achat

4. Le bon d'achat est transmis sur votre boîte mail

5. Il ne vous reste plus qu'à vous rendre chez le commerçant pour effectuer votre ou vos achats

6. Dans les 3-4 jours qui suivent l'achat du premier bon, vous recevez un chèque-cadeau offert par Quimperlé Communauté (bon d'achat valable dans tous les commerces participants, utilisable en une ou plusieurs fois, cumulable avec le premier bon).

LE FONDS RÉGIONAL POUR AIDER LES STRUCTURES EN MAL DE TRÉSORERIE

En complément des mesures nationales, régionales et locales d'urgence déjà mises en place pour aider les acteurs économiques en très grande difficulté, la Région Bretagne, la Banque des Territoires, les quatre départements et les intercommunalités de Bretagne, dont Quimperlé Communauté, se sont associés pour créer le fonds régional COVID-Résistance.

Ce fonds est alimenté à raison de 2 euros par habitant par financeur sur son périmètre géographique d'intervention (soit 114 128 € pour Quimperlé Communauté). Ainsi, la Banque des Territoires, la Région Bretagne et les départements y abondent à hauteur de 20 millions d'euros, auxquels s'ajoutent les apports des intercommunalités, soit près de 27,5 millions d'euros au total.
L'objectif de ce fonds régional est de soutenir les petites entreprises et associations qui présentent un besoin de trésorerie, non couvert par le financement bancaire en leur proposant des prêts à taux zéro avec différé automatique de 18 mois.
Le montant du prêt varie de 3 500 à 30 000 € en fonction du type de structure et du besoin de trésorerie pour assurer les dépenses essentielles au maintien et à la reprise de l'activité
Les entreprises et associations marchandes comptant jusqu'à 10 salariés et dont le CA annuel est inférieur à 1 M€ et les associations non marchandes et groupements d'employeurs associatifs comptant 1 à 20 salariés peuvent bénéficier de ce dispositif d'aide.

RCIALE
AL

© Franck Betermin

Vous avez une question ?

Vous pouvez contacter le service dédié par courriel à l'adresse suivante.

eco-coronavirus@bretagne.bzh

Ou par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 17h

au 09 88 29 13 54

3 QUESTIONS À PASCAL BOZEC

Vice-Président en charge du commerce et du toursime

MAG16 : L'ÉTÉ A ÉTÉ TRÈS PARTICULIER POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME. QUEL BILAN PEUT-ON TIRER SUR LE PAYS DE QUIMPERLÉ ?

Pascal Bozec : En cette période de crise sanitaire, la Bretagne a été la deuxième région plébiscitée par les Français pour leurs vacances d'été. La majorité des professionnels du tourisme du pays de Quimperlé semblent plutôt satisfaits de cette période estivale dont les résultats frôlent de l'année 2019 grâce notamment à la clientèle Bretonne qui a été solidaire en restant sur la région.

Cette bonne fréquentation n'a malheureusement pas permis de compenser les pertes de chiffres d'affaires de la période de mi-mars à fin juin. De plus, les annonces liées à l'évolution de la Covid-19 en fin de saison ont eu un impact négatif sur les déplacements touristiques. L'émergence d'une nouvelle clientèle française plutôt habituée aux vacances à l'étranger pourrait être un atout déterminant pour l'année à venir.

MAG16 : TRÈS TÔT, VOUS AVEZ MIS EN PLACE DES ACTIONS POUR DYNAMISER LA CONSOMMATION LOCALE, POURQUOI CE CHOIX ?

Pascal Bozec : Le samedi 14 mars 2020 à minuit, de nombreux commerces de proximité ont dû descendre le rideau pour lutter contre la propagation du coronavirus. Leur activité a été fortement réduite voire totalement stoppée. Le poids économique de ce secteur est loin d'être négligeable ; il contribue à 72 % des emplois du commerce et les commerçants indépendants sont souvent isolés et livrés à eux-mêmes à l'inverse des commerces organisés. Dans la période de mutations économiques que nous vivons, amplifiée par cette crise sanitaire et économique, Quimperlé Communauté a mis en place des actions collectives pour accompagner et soutenir son commerce local. Citons en exemple le Pass commerce et artisanat (soutien à l'investissement du commerce local), le dégrèvement des 2/3 de la CFE pour les restaurateurs et acteurs touristiques, le dispositif de soutien à l'activité touristique et jusqu'à la fin de l'année l'opération de chèques cadeaux « Solideiz ».

MAG16 : AUJOURD'HUI, BEAUCOUP D'HABITANTS SOUHAITENT PRIVILÉGIER COMMERCE LOCAL, CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET USAGES NUMÉRIQUES (RÉSERVATION OU PAIEMENT SANS CONTACT, ACHATS EN LIGNE ...). CES PRATIQUES SONT-ELLES COMPATIBLES ?

Pascal Bozec : Le monde du commerce subit depuis quelques années de profondes mutations. Le constat est que les canaux de vente se multiplient avec évidemment la vente physique, mais aussi par l'émergence d'internet qui a bousculé nos modes de consommation. D'autres nouveaux services de type drive ont émergé. Pourtant, les circuits de proximité correspondent de plus en plus à des attentes sociétales de contact, de local, de sens ...

Il serait illusoire de croire que l'internet et le contact physique sont des circuits systématiquement opposés. Le client passe d'un outil à un autre. La stratégie est d'inventer un mode associant les instruments technologiques et les moments de rencontre avec le client. Quimperlé Communauté souhaite accompagner les entreprises vers leur transition numérique. Le Pass commerce et artisanat est un des outils qui permet de bénéficier de prestations de conseil en stratégie commerciale ou numérique à moindre coût. Prochainement, l'agglomération proposera des actions spécifiques autour des usages du numérique : mise en valeur des produits et savoir-faire des entreprises mais aussi, plus simplement, appui aux entreprises dans le cadre de leur démarche administrative en ligne ... L'accompagnement des entreprises vers la transition numérique est un axe majeur de notre stratégie économique pour le Pays de Quimperlé.

Patricia, une commerçante heureuse de son nouveau local à Riec-sur-Bélon.

© Franck Betermin

UN PASS COMMERCE ET ARTISANAT RENFORCÉ

Depuis 2019, l'agglomération accompagne le commerce de centre-ville en mettant en place le Pass commerce et artisanat en cofinancement avec la Région Bretagne. Un dispositif qui étend aujourd'hui ses mesures jusqu'à la fin de l'année pour répondre aux enjeux économiques actuels.

"I*ci, avant, c'était une boucherie, avec sa rôtisserie, son labo … un ensemble qui n'avait pas été modifié depuis sa vente en 2007*", explique Patricia Jamet, restauratrice de meuble, en présentant son magasin situé dans le centre-bourg de Riec-sur-Bélon. " *Mon atelier sur Quimperlé était devenu trop petit et j'ai décidé de me lancer dans l'aventure d'un magasin pour accueillir mes clients, proposer des articles en lien avec les meubles et donner des cours*". En préparant son projet, Patricia entend parler du Pass commerce et artisanat par la Chambre des métiers qui l'oriente vers les services de l'agglomération.

Ce dispositif a été initié par la Région Bretagne pour dynamiser l'activité économique des Très Petites Entreprises, commerçants et artisans. Il s'agit d'un soutien financier de la Région et de Quimperlé Communauté pour l'achat de matériels, la réalisation de travaux d'agrandissement ou de mises aux normes ou encore le recours à des services liés au numérique. Sur le Pays de Quimperlé, les élus communautaires ont précisé ce dispositif en le réservant aux entreprises situées dans les centres-bourgs et centres-villes des 16 communes.

Ce soutien financier a permis à Patricia d'aménager son espace de vente en faisant appel à des professionnels. " *J'avais énormément de travaux à réaliser et cette aide conséquente, environ 7 000 euros sur un investissement de 30 000 euros, m'a permis de faire appel à des artisans locaux pour l'électricité et le placo. Sans cela, j'aurais du tout réaliser moi-même et le projet aurait été sûrement différent*."

UN DISPOSITIF D'AIDE À L'INVESTISSEMENT PLÉBISCITÉ

Depuis un an que ce dispositif existe sur notre territoire, 14 commerçants et artisans ont bénéficié d'une aide financière pour développer leur entreprise. L'enveloppe allouée au total pour ces dossiers est de l'ordre de 70 000 euros. Un dispositif qui commence à être connu par les commerçants et artisans comme le démontrent les vingt dossiers de demande en cours de traitement. Facteur encourageant qui montre la vitalité de notre territoire, les secteurs d'activité des dossiers sont très variés : métiers de bouche, du bâtiment, épicerie, salon de coiffure, magasin de prêt-à-porter, fleuriste…

UN DISPOSITIF QUI S'AJUSTE FACE AU CONTEXTE SANITAIRE

Afin tenir compte des circonstances actuelles et faciliter la reprise d'activité des commerçants et artisans, la Région Bretagne a souhaité apporter des ajustements temporaires à ce dispositif. Ainsi, le Pass s'ouvre désormais aux travaux et aux équipements liés à la réalisation d'aménagements extérieurs type terrasse. Le plancher d'investissements subventionnables passe, lui, de 6 000 € à 3 000 €. Enfin, une entreprise ayant bénéficié précédemment de cette aide n'est aujourd'hui plus obligée d'attendre 2 ans pour déposer un nouveau dossier. Ces trois nouvelles dispositions seront applicables jusqu'au 31 décembre.

Infos et demande d'aide via le site internet de Quimperlé Communauté, rubrique Vos démarches.

UNE EXONÉRATION DE LA CFE POUR SOULAGER LES ENTREPRISES

La Cotisation foncière des entreprises (CFE) est un impôt local dû chaque année par tous les entrepreneurs. Elle est calculée sur la valeur locative foncière des locaux qui appartiennent à l'entreprise. Avec la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), calculée sur le chiffre d'affaires de l'entreprise, elle forme la Contribution économique territoriale (CET), qui a remplacé en 2010 la taxe professionnelle. Cette taxe est due dans chaque commune où l'entreprise dispose de locaux et de terrains. Elle permet aux collectivités locales de financer leurs services publics.

Pour faire face à la crise économique liée à la Covid, le Gouvernement a proposé un dispositif d'allègement du paiement de la (CFE). Dans le cadre de la loi de finances rectificative n° 3, le Gouvernement a prévu que les intercommunalités, qui le souhaitaient, puissent décider d'instaurer une réduction des deux tiers de la CFE due au titre de l'année 2020 pour les petites et moyennes entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration principalement. Le Gouvernement laissait jusqu'au 31 juillet, aux Établissements publics de coopération intercommunale, comme Quimperlé Communauté, la possibilité de s'engager dans ce dégrèvement.

UNE EXONÉRATION POUR UNE CENTAINE D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Lors du conseil communautaire de 21 juillet, les élus de Quimperlé Communauté ont voté à l'unanimité une délibération dans ce sens. Cette baisse des deux tiers de la CFE s'appliquera pour les entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'événementiel au regard de l'importance de la baisse d'activité constatée en raison notamment de leur dépendance à l'accueil du public. Néanmoins, selon le texte du Gouvernement, seules les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires hors taxe inférieur à 150 millions d'euros pour l'année 2018 pourront bénéficier de la mesure.

Sur le Pays de Quimperlé, cette aide pourrait concerner environ une centaine d'entreprises. Ce dégrèvement des deux tiers du produit de CFE représenterait pour la collectivité une somme totale de 70 000 à 80 000 euros, soit une baisse moyenne de la CFE de l'ordre de 700 euros par entreprise. Cette exonération sera supportée à moitié par Quimperlé Communauté et l'autre moitié par l'État.

3 QUESTIONS À YVES BERNICOT

Vice-Président en charge du développement économique et de l'emploi

MAG16 : LA CRISE ÉCONOMIQUE A PARTICULIÈREMENT TOUCHÉ LES COMMERCES, ARTISANS ET PROFESSIONNELS TOURISTIQUES, MAIS QUELLES ONT ÉTÉ LES CONSÉQUENCES POUR LES AUTRES ENTREPRISES ?

Yves Bernicot : La crise sanitaire et le confinement du mois de mars ont mis un coup d'arrêt brutal à l'activité économique. Les entreprises se sont retrouvées du jour au lendemain dans une situation où elles ne pouvaient plus honorer leurs commandes. Depuis la fin du confinement, on note une reprise de l'activité économique. Le niveau d'activité est même assez bon dans plusieurs domaines et les perspectives sont plutôt bonnes. Cependant, il y a des secteurs qui sont plus touchés que d'autres. C'est le cas dans l'aéronautique, l'automobile ou l'évènementiel, où les pertes de commandes sont nettes, ce qui entraîne des difficultés pour certaines entreprises du territoire qui dépendent de ces activités. Pour les autres, la période reste compliquée notamment parce qu'elles doivent mettre en place des mesures pour lutter contre la Covid-19. Des mesures qui rendent plus difficile le fonctionnement de l'entreprise, que ce soit en production ou sur les chantiers. Ce sont des contraintes supplémentaires même si aujourd'hui les entreprises les ont plutôt bien intégrées et qu'elles arrivent à fonctionner de manière efficace avec.

MAG16 : DANS LES PAYS DE QUIMPERLÉ A QUOI FAUT-IL S'ATTENDRE SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE DANS LES PROCHAINS MOIS ?

Yves Bernicot : Ici, nous avons un territoire où le secteur industriel et les activités agroalimentaires sont des éléments forts. La nécessité de nourrir la France y compris pendant le confinement a fait que les entreprises agroalimentaires ont pu continuer à travailler. De ce point de vue c'est plutôt une chance.

Plus généralement, en ce qui concerne l'activité économique, c'est l'incertitude ! On voit bien à travers la situation actuelle et le renforcement des mesures de protection, comme le couvre-feu par exemple, qu'il est difficile de prévoir de quoi seront faits les prochains mois. Les mesures qui s'annoncent et leur durée dans le temps peuvent être un frein à la consommation et donc avoir un impact important sur les entreprises.

MAG16 : CETTE CRISE NE MONTRE-T-ELLE PAS QU'IL EST AUJOURD'HUI INDISPENSABLE POUR LES ENTREPRISES DE S'ADAPTER SANS CESSE ?

Yves Bernicot : C'est sûr que les entreprises sont amenées à s'adapter en permanence et elles ont su le faire dans le cadre de cette crise. Le développement du télétravail par exemple, qui s'est fortement accentué, les a amenés à s'organiser différemment, à avoir un management différent et à déployer des outils notamment numériques. Elles ont dû s'adapter très rapidement, et mettre en place des modes de fonctionnement qui vont durer dans le temps.

Elles ont su s'adapter également, en s'emparant des mesures comme le chômage partiel de longue durée mis en place par l'État. À ça s'ajoute le plan de relance des 100 milliards du Gouvernement qui incite à investir autour de l'économie verte. Les aides pour les relocations permettront sûrement de rapatrier un certain nombre d'activités sur le territoire. Ce sont autant de mesures que nous allons accompagner au niveau de l'agglomération pour nous assurer que la reprise économique soit effective pour nos entreprises. Nous devons également travailler sur la formation et l'emploi en lien avec le Pays de Lorient puisque nous partageons le même bassin de vie économique. Des solutions autour du temps partagé, des groupements d'employeurs, du prêt de main-d'œuvre sont autant de solutions qu'il nous faut envisager et accompagner pour aider les entreprises à conserver leurs ressources, leurs savoir-faire dans le cadre de cette crise pour rebondir de manière efficace lorsque l'activité remontera.

Claude Huart

© Franck Betermin

« Je peins ce que je vois, mais je vois ce que je veux ! »

À tout juste 89 ans, le facétieux Claude Huart, peintre et graveur ne se lasse pas de représenter les paysages colorés du Pays de Quimperlé et d'ailleurs. Graveur sur bois de renom, fondateur de l'école des Beaux-Arts de Lorient, cet enfant du Nord est tombé amoureux de la Bretagne il y a bien longtemps. Rencontre.

MAG16 : VOTRE NOM EST AUJOURD'HUI ASSOCIÉ À LA BRETAGNE, POURTANT VOUS ÊTES ORIGINAIRE DU NORD DE LA FRANCE, NON ?

Claude Huart : Oui**,** je suis né dans l'Aisne d'une famille du nord de la France. Une petite Ville près de Valenciennes à Fresnes-sur-Escaut. C'est très proche de la frontière Belge. On pouvait aller en Belgique à pied. Mon père travaillait dans les chemins de Fer. Il a été nommé dans l'Aisne et je suis né là-bas. Pendant la guerre, Il est entré en résistance et a été déporté au camp de Compiègne où il est mort. Après cela, nous sommes retournés vivre chez mon grand-père à Fresnes-sur-Escaut. J'ai donc fait mes études au lycée de Valenciennes et ensuite à l'école des beaux-arts de Valenciennes.

MAG16 : QU'EST-CE QUI VOUS AMENÉ À LA PEINTURE ? IL Y AVAIT DES PRÉDISPOSITIONS DANS LA FAMILLE ?

Claude Huart : Non, il n'y avait même pas un dessin au mur. En réfléchissant bien, il y avait une petite peinture sur un bout de carton qui n'était même pas signée mais c'est tout. Par contre, j'aimais déjà beaucoup dessiner à 10 ans. J'avais un cousin lointain qui faisait de la peinture mais à partir de tableaux de peintres célèbres, qu'il vendait aux ingénieurs des mines. Il m'a donné un jour des tubes de peintures et c'est comme ça que j'ai commencé.

MAG16 : ET VOUS AVEZ FAIT DES ÉTUDES D'ART ?

Claude Huart : J'ai passé le bac, comme tout le monde, ou presque. Il fallait que je fasse des études. Je connaissais à l'époque un inspecteur de l'enseignement primaire qui m'a conseillé de faire l'école normale d'instituteur. Il fallait passer le concours. Ce que j'ai fait. J'ai été reçu, mais avant d'obtenir un poste, j'ai dit que je ne voulais pas être instituteur. Je voulais être professeur de dessin. À l'époque, il fallait aller à Paris au lycée Claude Bernard qui faisait les préparations pour devenir professeur de dessin. Pour ma mère c'était un problème de m'envoyer à Paris. Alors j'ai décidé de gagner ma croûte et j'ai demandé un poste de maître d'internat, on disait pion. Mais pour avoir ce type de poste il fallait être inscrit en études supérieures. Je me suis donc inscrit à la faculté des lettres de Lille parce que c'était la poésie qui me plaisait le plus.

MAG16 : COMMENT LE JEUNE NORDISTE QUE VOUS ÉTIEZ EST-IL ARRIVÉ EN BRETAGNE ?

Claude Huart : C'est grâce à mon service militaire**.** Il faut vous dire que J'ai traîné pour faire mon service puisque je l'ai fait à 27 ans. Étudiant, je donnais des cours de dessin à la fille d'un commandant de recrutement de Valenciennes. Sachant que je devais faire mon service, il m'avait conseillé de faire l'école d'officiers. Je l'ai écouté, j'ai passé l'examen, j'ai été reçu et j'ai été nommé à Saint-Cyr Coëtquidan. C'est comme ça que j'ai connu la Bretagne et que comme le disait mon ami Xavier Grall, je suis " Breton devenu ".

J'ai fait 28 mois de service pendant la guerre d'Algérie. Je ne suis pas parti en Algérie car mon père avait été déporté ce qui nous permettait d'être dispensés. Comme j'avais un diplôme de littérature étrangère, ils ont cru que je parlais plusieurs langues et donc on m'a nommé professeur pour les élèves officiers étrangers en provenance d'Amérique latine !

MAG16 : ET VOUS ARRIVIEZ À CONTINUER À PEINDRE ?

Claude Huart : Oui**,** j'avais beaucoup de temps car les cours que je donnais avaient lieu principalement le soir. Le jour, je faisais de la peinture. D'ailleurs, juste avant de terminer mon service militaire, j'ai fait une exposition de peinture et de céramique à la bibliothèque de Saint-Cyr Coëtquidan. Et j'ai même vendu des œuvres.

C'est aussi pendant mon service que j'ai rencontré Robert Bourne, un copain agrégé de philosophie, qui connaissait un certain docteur Guyot, médecin de Clohars-Carnoët. Ce dernier débutait une collection d'œuvres réalisées par les peintres de l'école de Pont-Aven. Robert lui avait parlé de moi et il nous a invités régulièrement chez lui. Ainsi, tous les samedis nous venions à Clohars-Carnoët. J'ai fait ça pendant tout mon service. Et un jour Guyot m'a dit *"cet après-midi, tu vas aller peindre"*. On l'appelait « Napoléon » Guyot, car il commandait tout le temps. Mais je n'avais rien pour peindre. Il m'a déposé à Doëlan près du phare avec du matériel qu'il m'a fourni et il m'a dit qu'il viendrait me récupérer en fin d'après midi. C'est comme ça que j'ai commencé à peindre à Clohars. J'ai eu beaucoup de chance.

“L’inspiration, c’est quand on se décide à peindre, ça ne vient pas de la Sainte Vierge !”

MAG16 : ET PUIS VOUS CRÉEZ L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE LORIENT, COMMENT CELA S'EST-IL PASSÉ ?

Claude Huart : D'abord, à la fin de mon service, il fallait que je trouve un emploi pour vivre. J’ai donc demandé un poste de professeur de dessin au rectorat. J’avais ciblé des postes dans le Finistère à Brest, Quimper ou Lorient. Pour moi tout était dans le Finistère ! Et j’ai eu Lorient, ce qui a permis au rectorat de m'écrire *« je vous informe cependant que Lorient n’est pas dans le Finistère »* ! À Lorient, j’ai rencontré un avocat qui s’intéressait à la peinture et qui m’avait encouragé à créér un cours de peinture le soir. Le problème, c'est que nous n'avions pas de local pour nous accueillir dans le centre de Lorient. Par contre, dans le quartier de Lanveur, il y avait une école primaire qui ne servait plus. Donc nous nous sommes installés dedans.

L’école a débuté comme ça. Au bout de deux ans, il a fallu prévenir les autorités. Donc je me suis rapproché de l’inspecteur général, qui était un ancien directeur de l’école des Gobelins. Il a trouvé notre action très bien et il m’a dit qu’on pourrait faire une école à temps complet puisqu’il n’y en avait pas dans le Morbihan. Au bout de 3 ans de cours du soir, j’ai été nommé directeur de l'école des beaux-arts, sans concours, pour service rendu par André Malraux, le ministre de la Culture.

MAG16 : MAIS CE SONT SURTOUT VOS TALENTS DE GRAVEUR SUR BOIS, QUI FONT VOTRE RENOMMÉE, COMMENT AVEZ-VOUS CHOISI CETTE TECHNIQUE ?

Claude Huart : Je l'ai découverte au lycée de Valenciennes puisqu'un professeur nous faisait faire des gravures sur du linoléum. Nous faisions des copies de cartes à jouer du XVIIIe siècle.

Et puis, avant d’arriver à Saint-Cyr Coëtquidan, j’ai fait un mois de classe à Épinal. Là-bas, lors de mon temps libre, je suis allé voir les fameuses images d’Épinal qui sont réalisées grâce à la gravure sur bois. Et je me suis dit que c’est ce que j’allais faire. J'ai commencé à graver le bestiaire d’Apollinaire. J’ai commencé à faire ça jusqu’à ce qu'un copain me dise que ça avait déjà été fait par Raoul Dufy. Je lui ai dit « Oh, alors je ne vais pas faire du tort à Dufy » (Rires). J’ai arrêté et je me suis mis à faire des paysages.

MAG16 : POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER LA TECHNIQUE DE LA GRAVURE SUR BOIS ?

Claude Huart : Je commence par faire mon dessin à l’endroit. Avec un papier-calque, je le retourne et je le reproduis à l'envers sur mon morceau de bois. Je fais mon dessin à la peinture acrylique donc ça ne s’effacera pas avec de l’essence. Ensuite, à l'aide d'outils qu'on appelle des gouges, je vais creuser le bois partout où j’ai peint du blanc sur mon tableau. Une fois cette partie creusée, je passe ma première couleur, le jaune par exemple, à l'aide d'un rouleau sur l’ensemble du morceau de bois. Je commence toujours par la couleur la plus claire du tableau pour aller à la plus foncée. Ensuite, grâce à une presse j’imprime sur des feuilles de papier. Ainsi, seules les parties creusées ne sont pas peintes. Elles resteront de la couleur du papier : blanche. Une fois cette première couche passée, je laisse sécher les feuilles de papier.

© Franck Betermin

© Franck Betermin

Ensuite, je reprends mon morceau de bois que j'ai nettoyé et je creuse les parties qui sont de la couleur que je viens d'imprimer (N.D.L.R. : le jaune dans l'exemple) sur mon tableau. Je n'en ai plus besoin puisqu'il a déjà été imprimé. Ensuite, je passe ma deuxième couleur, et ainsi de suite, jusqu'à ce que j'ai toutes mes couleurs et que ma gravure soit terminée. C'est la technique du bois perdu, parce qu'une fois que j'ai fini, on ne peut plus rien faire du bois. Il ne reste plus qu'à le brûler.

Autrefois les graveurs faisaient autant de planches de bois que de couleurs. Il fallait donc couper les morceaux de bois à la même dimension, etc. Aujourd'hui, le bois que nous utilisons est recomposé, nous pouvons faire toutes les couches avec un seul morceau.

MAG16 : PEUT-ON GRAVER AVEC N'IMPORTE QUEL BOIS ?

Claude Huart : Oui, on peut graver avec n'importe quel bois. Mais celui utilisé traditionnellement par les graveurs est celui des arbres fruitiers : le pommier, le poirier, et le buis, un bois dur. Celui-ci était surtout utilisé par les graveurs, au XIXe siècle, qui travaillaient sur des documents médicaux par exemple ou des choses très précises comme la documentation mécanique.

Avant j'utilisais du pommier et du poirier, mais je n'en trouve plus donc j'utilise du bois recomposé aujourd'hui.

MAG16 : LA GRAVURE, VOUS A PERMIS DE BEAUCOUP VOYAGER, RACONTEZ-NOUS ?

Claude Huart : Mes premiers voyages c'était en Belgique mais j'y allais à pied, donc ça ne compte pas ! Je suis beaucoup allé en Suisse pour exposer. J'ai rencontré en Bretagne un amateur d'arts qui m'a proposé de faire des expositions en Suisse. C'est ainsi, que j'ai exposé à Bâle chaque année pendant 20 ans. Mes expositions m'ont également amené en Allemagne, en Angleterre, au Portugal, en Espagne ou encore à New York. Je suis également allé enseigner la gravure dans les universités au Costa-Rica. C'est d'ailleurs comme ça que j'ai appris à parler couramment "mal" l'espagnol ! Et puis, grâce à Louis Le Pensec, j'ai donné des cours de gravure sur bois à l'atelier Paul-Émile Victor à Bora-Bora. J'allais voir ce dernier très souvent sur son motu, c'est comme ça qu'on appelle les petits îlots de sable là-bas. C'était très sympa. J'ai beaucoup peint de paysages et de gens là-bas.

MAG16 : VOUS PEIGNEZ BEAUCOUP DE PAYSAGES, POURQUOI ?

Claude Huart : Écoutez, quand vous venez, comme moi, d'un pays minier où les paysages sont gris et plats, la découverte de la Bretagne, ses couleurs, ses paysages divers, vous donne envie de peindre !

MAG16 : AU POINT DE VOUS INSTALLER ICI ?

Claude Huart : Oui, grâce au docteur Guyot qui m'a beaucoup aidé, j'ai trouvé cette maison à Clohars-Carnoët que j'ai renovée avec l'aide de trois copains architectes. J'y venais l'été. Et lorsque j'ai terminé mon activité, je suis venu habiter ici. Ça fait 29 ans maintenant.

MAG16 : VOUS TROUVEZ ENCORE DE L'INSPIRATION ?

Claude Huart : Oui je peins toujours car je ne suis pas mort ! L'inspiration, c'est quand on se décide à peindre, ça ne vient pas de la Sainte Vierge. Avec l'âge, je m'intéresse de plus en plus aux choses qui ne semblent pas très intéressantes pour un peintre. Je ne veux pas d'orphelin, tout doit être beau. Il faut se débrouiller même avec 3 pommes et un arbre. Et puis tout ça m'amuse.

MAG16 : QUEL EST VOTRE LIEU PRÉFÉRÉ SUR LE TERRITOIRE ?

Claude Huart : C'est à Quimperlé, un endroit que je n'ai jamais peint mais que j'aimerais faire un jour. C'est en haut de la rue du Couëdic en regardant en direction du centre-ville de Quimperlé. Cet endroit offre une très belle vue sur le clocher de l'église Saint-Michel. À chaque fois je me demande comment m'y installer pour peindre. Je pense que je vais travailler à partir d'une photo et je ferai une gravure de ça.

Notre-Dame, un joyau dans les hauteurs

Le clocher de l'église Notre-Dame de L'Assomption est reconnaissable entre tous. Dominant Quimperlé, il en est aujourd'hui un des symboles. Classé monument historique en 1915, l'édifice, construit au début du XIIIe siècle, est un chef-d'œuvre de l'art gothique en Bretagne. Retour sur huit siècles d'histoire.

Depuis l'époque médiévale, Notre-Dame fait partie de la vie quotidienne des Quimperlois et des habitants des environs qui venaient, et viennent encore aujourd'hui, au marché hebdomadaire du vendredi sur la place Saint-Michel. Qui pourrait croire que ce joyau de l'art gothique n'était à ses débuts qu'une simple chapelle, et n'est devenue église paroissiale qu'en 1773.

On ignore la date précise de son édification mais sa nef, la partie la plus ancienne, date de la fin du XIIIe siècle. À l'époque, ce premier édifice sert de chapelle pour la communauté des bourgeois de la ville. Le début du chantier pourrait remonter à la fin du règne de Jean Ier le Roux (1237-1286), qui fit réaliser d'importants travaux de fortification dans la Ville. On ne sait pas jusqu'où s'étendait ce premier édifice, la partie orientale ayant été détruite au cours de la guerre de Succession de Bretagne qui toucha la ville au milieu du XIVe siècle. En cette fin de siècle, des travaux sont engagés pour reconstruire la chapelle comme le prouve la mention de l'église en 1383 lorsque le Pape accorde des indulgences à ceux qui aideraient à la restauration de l'édifice.

Les travaux de reconstruction débutent par la reconstruction du porche sud, mais au cours du chantier, une exceptionnelle rentrée d'argent va bouleverser le projet initial en donnant une ampleur nouvelle à la restauration. En effet en 1418, à la naissance de son fils, le duc de Bretagne Jean V décide d'accorder une rente de cent sous d'or pour les travaux de la chapelle, pendant toute la vie de son fils. Il s'agit d'un geste politique très fort. Par ce geste, le duc de Bretagne remercie la ville d'avoir soutenu son camp pendant la guerre de Succession. Notre-Dame de L'Assomption devient alors l'un des premiers grands chantiers importants en Cornouaille à bénéficier du mécénat ducal. L'édifice conserve de nombreux témoins de ce mécénat : statue de Jean V sur le porche nord, armes et blasons sculptés à l'extérieur comme à l'intérieur de l'église.
Ce mécénat ducal permet aussi une première restauration de l'un des trésors de Notre-Dame, sa charpente de nef. Lambrissée en coque de bateau renversée, celle-ci est abondamment et magnifiquement sculptée. Sur ses sablières*, poutres en bois sur lesquelles repose la charpente, le symbole du pouvoir ducal est représenté par son emblème, l'hermine, et la devise du duc « À ma vie ». On trouve aussi une grande variété d'animaux comme des chiens, des lapins et un cerf. À ces animaux familiers s'ajoutent des dragons, des chauves-souris vampires, ou des chimères mi-homme mi-taureau, soit des créatures fantastiques typiques du bestiaire médiéval. Le décor est également composé de motifs végétaux, de têtes d'hommes et de femmes mais également de têtes de lunes ou de soleils. Les autres éléments de la charpente sont également décorés. Les poutres qui rejoignent les deux côtés de la charpente, pénètrent dans la gueule de monstres. La présence de l'année 1430 sur une des sablières, fait de celles-ci les plus anciennes sablières sculptées datées de Bretagne.

Si l'intérieur vaut le détour, l'extérieur n'est pas en reste. Le monumental porche nord constitue une œuvre majeure de la Cornouaille médiévale. Il est formé par deux baies géminées richement décorées. Le pilier central est entouré d'un grand bénitier. À l'intérieur du porche, douze niches abritaient les statues des apôtres. Tout comme le porche nord, le reste de la décoration extérieure est typique de l'art du XVe siècle breton : armoiries (martelées à la Révolution), corniches ornées de créatures fantastiques, angelots... Des détails typiques du gothique flamboyant que l'on peut comparer à de la dentelle de pierre.

Pour pousser votre découverte plus en amont, le service Pays d'art et d'histoire de Quimperlé Communauté a dédié son premier Focus détaillé à cet édifice. À retrouver en ligne ou en papier.

** Le nom de sablière vient de l'appui en granit sur lequel elles reposent, que l'on remplissait de sable pour empêcher les insectes d'atteindre le bois.*

© S.Parrot

LES COUPS DE CŒUR DE MATILIN
(LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES)

Romans adulte

Ce qu'il faut de nuit
Laurent Petitmangin, La Manufacture de livres, 2020

C'est l'histoire d'un père qui élève seul ses deux fils. Les années passent et les enfants grandissent. Ils choisissent ce qui a de l'importance à leurs yeux, ceux qu'ils sont en train de devenir. Ils agissent comme des hommes. Et pourtant, ce ne sont encore que des gosses. C'est une histoire de famille et de convictions, une histoire d'amour ! Un premier roman fort et déchirant.

coup de cœur Médiathèque de Mellac

Le Dit du mistral
Mak-Bouchard, Le Tripode, 2020

Dans le Lubéron, après une nuit d'orage, le narrateur et son voisin découvrent, sous un mur mitoyen qui s'est écroulé, des tessons de poterie ancienne. Ils se lancent dans des fouilles archéologiques clandestines, qui les propulsent bien au-delà de tout ce qu'ils auraient pu imaginer. Dans une histoire de transmission et d'amitié, toutes les strates de la mémoire provençale se télescopent... Un premier roman remarqué par un natif du Lubéron.

coup de cœur Médiathèque de Moëlan-sur-Mer

La commode aux tiroirs de couleur
D'Olivia Ruiz, Lattès 2020

À la mort de sa grand-mère Rita, une jeune femme hérite de l'étrange commode qui l'avait longuement intriguée quand elle était enfant. Une nuit, la narratrice ouvre ses neuf tiroirs, dévoilant ainsi la vie et les secrets de sa grand-mère, entre l'Espagne et la France.
Olivia Ruiz nous offre dans ce premier roman une saga familiale émouvante et très colorée.

coup de cœur Médiathèque de Bannalec

Bande dessinée adulte

Un travail comme un autre
Alex W.Inker, adapté de Virginia Reeves, Sarbacane - 2020

Alabama, années 1920. Roscoe T. Martin, électricien, s'est reconverti malgré lui en fermier. Dans une ultime tentative de sauver l'exploitation, il convainc Wilson, son ouvrier noir, de détourner une ligne électrique de l'Alabama Power. L'escroquerie fonctionne jusqu'au jour où leur branchement sauvage coûte la vie à un employé de la compagnie
Un roman graphique époustouflant dans l'Amérique de Steinbeck !

coup de cœur Médiathèque de Quimperlé

Wild west, Calamity Jane (tome 1)
Thierry Gloris, ill. Jacques Lamontagne, Dupuis, 2020.

Une bande dessinée retraçant l'histoire de Martha Cannary, avant qu'elle ne devienne Calamity Jane. À 16 ans, alors qu'elle est sur le point de sombrer dans la prostitution, un chasseur de prime l'encourage à se battre pour sa liberté, quitte à utiliser la violence...

coup de cœur Médiathèque de Le Trévoux

Pour retrouver ces titres dans les bibliothèques, connaître leur disponibilité ou les réserver, rendez-vous sur matilin.bzh le portail du réseau des bibliothèques de Quimperlé Communauté

La patrie des frères Werner

Philippe Collin, Sébastien Goethals, Futuropolis- 2020

C'est l'histoire de 2 frères, « 2 enfants loups » qui commence à la fin de la deuxième guerre mondiale à Berlin... Une histoire qui sera aussi celle de l'Allemagne et de la guerre froide... Avec ses espions, son mur, sa frontière, ses idéologies et aussi ses 2 équipes de foot nationales ... Obéissance, Stasi, infiltration, doutes, trahisons, idéaux : on a tous les ingrédients d'un scénario extra. Comme dans « Voyage de Marcel Grob » des mêmes auteurs, voici un beau travail d'enquête historique avec une fiction très émouvante.

Coup de cœur Médiathèque de Tréméven

Manga adulte

Asadora ! tome 1 et 2

Naoki Urasawa, Kana, 2020.

Japon, 1959. La petite Asa, frondeuse et téméraire, se retrouve piégée dans un entrepôt avec un vieux brigand au passé trouble alors qu'un monstrueux typhon s'abat sur la ville de Nagoya. Petit à petit, et malgré leurs différences, ils se lieront d'amitié. On est embarqué dans une histoire étonnante, au côté de personnages profondément humains et touchants.

Coup de cœur Médiathèque de Rédéné

Documentaire adulte

Comment avoir des plantes gratuites chez soi ?

Juliette Patissier, Ulmer, 2020

Un ouvrage humoristique illustré dans lequel l'auteure explique comment acquérir gratuitement des plantes, notamment en récupérant des graines et des noyaux ou en ramassant et en troquant des boutures. Voici un petit livre pratique et compact pour découvrir plein de trucs et astuces pour verdir nos intérieurs et pourquoi pas offrir des plantes à vos familles, ami-es.

Coup de cœur Médiathèque de Clohars-Carnoët

Film adulte

Chanson douce

Film de Lucie Borleteau avec Karin Viard, Leïla Bekhti, Antoine Reinartz, 2019.

Paul et Myriam ont deux enfants en bas âge. Ils engagent Louise, une nounou expérimentée, pour que Myriam puisse reprendre le travail. Louise se montre dévouée, consciencieuse, volontaire, au point que sa présence occupe une place centrale dans la famille. Mais très vite les réactions de Louise deviennent déroutantes... Une belle adaptation du roman de Leïla Slimani.

Coup de cœur Médiathèque de Baye

Album jeunesse

Le Petit Chaperon rouge qui n'y voit rien

De Han Xu, Rue du Monde, 2018

Dans cette histoire, le Petit Chaperon rouge est aveugle. Le loup en profite pour se faire passer pour un chien afin de l'accompagner chez sa grand-mère et ainsi les dévorer. L'animal sauvage peine à se glisser dans son rôle d'animal docile mais se trouble face à la gentillesse de la petite fille... Une version originale du célèbre conte qui met en avant les différents sens que l'intrépide fillette a pu développer.

Coup de cœur Médiathèque de Saint-Thurien

EXPOSITIONS

LES CROQUEURS DE QUIMPERLÉ

Exposition des œuvres réalisées par les croqueurs de Quimperlé, qui se retrouvent chaque lundi pour dessiner et peindre les paysages du Pays de Quimperlé.

Jusqu'au 30 novembre, boutique d'Eric Berlinson, coiffeur-barbier, Quimperlé.

AVENTURES MARAÎCHÈRES PAR PATRICE CALAMEL

L'objectif de Patrice Calamel est le troisième œil qui lui sert à capter l'environnement dans lequel il se trouve et ce dernier l'accompagne dans toutes les situations afin de capter les pérégrinations de sa vie trépidante. Patrice communique à travers le monde par le biais de ses photos et des textes qu'il écrit en correspondance avec son humeur et son humour. Aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Jusqu'au 5 décembre à la médiathèque de Riec-sur-Bélon.

INTO THE LIGHT OF DAWN

De Rebecka Tollens. Artiste à la double culture franco-suédoise, elle nous livre un regard lucide et sans concession sur son éducation, l'apprentissage du désir, les rapports amoureux. Les très belles suites de dessins consacrées aux Samis - peuple vivant en quasi autarcie à la lisière du cercle polaire - côtoient l'exploration de territoires plus intimes, où l'artiste nous confie les clés de son étrange science des rêves. Entrée libre. Dans le cadre du festival Itinéraires Graphiques. Programme complet sur : https://itinerairesgraphiques.com. Accès libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Jusqu'au 12 décembre. Médiathèque de Quimperlé.

LA BRETAGNE EN PHOTOS PAR MICKAEL MORVAN

Mickael Morvan est photographe de paysage et a promené son appareil sur le territoire du Pays de Quimperlé. De Doëlan à Locunolé en passant par Quimperlé et Merrien, il nous propose un voyage artistique au cœur de notre belle région. Retrouvez ses noirs et blancs à la médiathèque et ses couleurs dans la salle du conseil et dans le hall de la mairie. Renseignements au 02 98 09 91 16.

Jusqu'au 18 décembre, aux horaires d'ouverture de la mairie et médiathèque de Tréméven

PEINTURE - PAR CAROLE FARKAS

Carole Farkas est illustratrice et s'est spécialisée dans la cartographie. À partir de cartes routières, et des éléments répertoriés, elle dessine alors des cartes touristiques de régions de Bretagne : Lorient, Concarneau, la presqu'île de Crozon, Locronan, Carhaix, mais aussi Quimperlé.

Du 16 novembre au 18 décembre à la médiathèque de Querrien.

«NOS HÉROS PRÉFÉRÉS»

Cette exposition propose la découverte graphique de 20 personnages héros d'albums publiés par la maison d'édition L'École des loisirs tout au long de ses cinquante années d'existence.
Cette exposition est gracieusement prêtée par la Bibliothèque Départementale du Finistère. Aux horaires d'ouverture des médiathèques.

Du 24 novembre au 21 décembre à la médiathèque de Baye, puis du 6 janvier au 27 février à la médiathèque de Bannalec.

IL Y A 90 ANS, LA TEMPÊTE

En septembre 1930, une tempête d'une violence et d'une durée inouïes frappait la flotte des thoniers en pêche dans le sud de l'Irlande. 27 thoniers disparaissent et avec eux périssent 207 marins, laissant dans la détresse des centaines de veuves et d'orphelins. L'exposition évoque notamment les 10 marins Riécois disparus lors de cette tempête. Exposition créée par l'association «Il y a 90 ans, la Tempête»

Du 8 décembre au 9 janvier, aux horaires d'ouverture de la médiathèque de Riec-sur-Bélon.

BALADES, VISITES

PAYS ART ET HISTOIRE
Programme des visites guidées en Pays de Quimperlé. La réservation en ligne obligatoire pour toutes les visites : www.quimperle-terreoceane.com

8 NOVEMBRE - Visite guidée l'Isole et les papeteries de Cascadec. Visite guidée l'Isole et les papeteries de Cascadec. Départ à 14h30 devant le moulin de Cascadec à Scaër, durée : 1h30, Plein tarif : 5€ ; tarif réduit : 3€ ; gratuit pour les - 12 ans.

12 NOVEMBRE - Conférence de Patrick Kernevez. Conférence sur les mottes, manoirs et châteaux en Pays de Quimperlé. Rendez-vous à 20h, salle du conseil, Quimperlé Communauté, gratuit.

5 DÉCEMBRE - Visite insolite de l'église Saint-Chéron à Querrien. Découverte de la restauration du chœur. Rendez-vous devant l'église à 15h, durée : 30 mins, gratuit.

20 JANVIER - Conférence d'Albert Deshayes
Sur la toponymie en Pays de Quimperlé. Rendez-vous à 18h, salle du conseil, Quimperlé Communauté, gratuit.

VISITE GUIDÉE DES HUÎTRIÈRES DU CHÂTEAU DE BELON

Les Huîtrières du château du Bélon vous proposent de découvrir la fameuse huître du Bélon : accueil dans la ferme ostréicole et présentation des méthodes de travail, des parcs et des bassins, ainsi que l'histoire de

l'ostréiculture dans les eaux du Bélon. Visite à partir de 6 personnes minimum sur réservation au 02 98 06 90 58. 5€/personne ; 2€ de 5 à 15 ans ; 15€ famille de 3 enfants et +. Durée : 45 minutes

Tous les mercredis et vendredis à 15h, ou sur rendez-vous. Port du Bélon, Riec-sur-Bélon.

DESSINEZ AVEC LES CROQUEURS

QUIMPERLOIS

Les Croqueurs vous donnent rendez-vous chaque lundi pour une séance libre de dessin, peinture… tous supports.

Tous les lundis de 9h30 à12h. Lieu aléatoire à consulter chaque semaine sur https://croqueursquimperlois.blogspot.com

SITE ABBATIAL DE SAINT-MAURICE

Venez découvrir les vestiges de l'abbaye cistercienne : salle capitulaire gothique du XIIIe siècle, le fronton de l'église du XVIIe siècle et l'orangerie. La visite se fait accompagner d'un audioguide.

Dans le logis de l'abbé du XVIIIe siècle et dans les salles de l'ancienne ferme abbatiale, découvrez le parcours permanent : la conquête des moines, le contexte breton au Moyen Âge, la fondation et l'histoire d'un lieu fascinant. 3 à 5 €.

Jusqu'au 1er novembre de 14h à 18h. Site abbatial de Saint-Maurice, Clohars-Carnoët.

LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES - MAISON-MUSEE DU POULDU

Le temps d'une soirée, tous les publics vont pouvoir découvrir ou redécouvrir autrement, dans une atmosphère nocturne plus intime, la reconstitution de la Buvette de la plage. Entrée gratuite de 18h à 22h. Infos au 02 98 39 98 51

14 novembre à 18h. Maison-musée du Pouldu, Clohars-Carnoët.

ATELIER FAMILLE « DES NOMS DANS LE CIEL »

La grande Ourse, Cassiopée ou celle du Cygne… Pour se retrouver parmi toutes les étoiles, l'Homme a inventé les constellations. Grâce au « Stellarium », un dispositif extrait de l'exposition « Nuit » du Manoir de Kernault, percez quelques-uns de leurs mystères… À partir de 4 ans. Gratuit. Sur réservation, dans la limite des places disponibles au 02 98 39 98 51.

14 novembre à 17h. Maison-musée du Pouldu, Clohars-Carnoët.

FESTIVALS

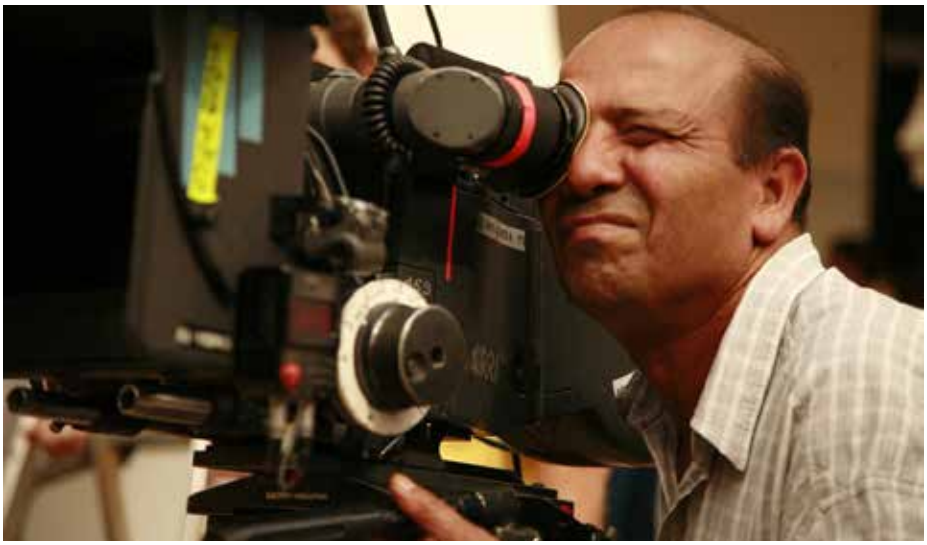

FESTIVAL LES PASSEURS DE LUMIÈRE

Coup de projecteur sur le réalisateur Mehdi Charef conférence littéraire

Pierre Jambou animera cette conférence en présence de Mehdi Charef, autour de ses 2 derniers livres : *Rue des pâquerettes* Prix littéraire de la Porte dorée du Musée national de l'histoire de l'immigration 2020, et *Vivants* qui vient de paraître. Infos au 02 98 09 91 16. Gratuit.

3 décembre à 18h30. Médiathèque de Tréméven.

Projection publique en présence de Medhi Charef

Projections des films réalisés par l'auteur et les collégiens de Moëlan-sur-Mer, dans le cadre des résidences d'artistes. Prix au tarif du cinéma.

4 décembre à 9h30. Cinéma le Kerfany, Moëlan-sur-Mer.

Projection du court-metrage Tanza et rencontre avec Mehdi Charef

Ce film fait partie du film collectif Les Enfants invisibles, réalisé avec le soutien de l'Unicef autour du thème suivant : des enfants comme les autres aux vies pas comme les autres. Infos au 02 98 35 09 40. Gratuit

4 décembre à 18h30. Médiathèque de Saint-Thurien.

Projection du film Cartouches Gauloises

La projection sera suivie d'un débat avec Mehdi Charef. Prix au tarif du cinéma.

5 décembre à 14h30. Cinéma le Kerfany, Moëlan-sur-Mer.

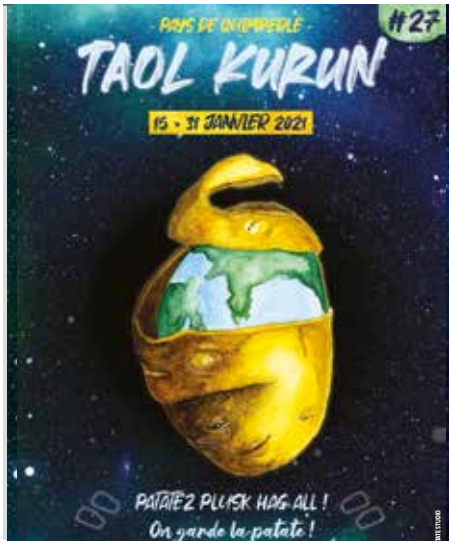

TAOL KURUN

« On garde la patate ! » du 15 au 31 janvier 2021 grâce à la programmation tout en bonne humeur que vous ont concoctée les organisateurs du festival Taol Kurun ! Projections, spectacles, conférences, musique, danse, concours de haïkus, etc, pour les petits et les grands, nombreuses sont les propositions artistiques et les animations de cette 27e édition du festival organisé par la fédération d'associations Ti ar Vro bro Kemperle. Il y aura du goût, et pour tous les goûts ! Infos et programme auprès de Ti ar Vro bro Kemperle au 06 73 88 19 48 et programmation en ligne via le site www.tiarvro-brokemperle.org

CONCERTS

ENSEMBLE MATHEUS - L'OLIMPIADE DE VIVALDI

Dans cette adaptation de L'Olimpiade, Clistene, roi de Sicyone, promet sa fille Aristea en mariage au vainqueur des Jeux Olympiques. Cette œuvre créée en 1734 est l'une des compositions les plus belles de Vivaldi, dans un style mélodique riche et foisonnant de couleurs. De 3 à 8€, sur réservation. Infos au 02 98 96 37 37.

8 novembre 2020 à 17h. Espace Benoît Groult, Quimperlé.

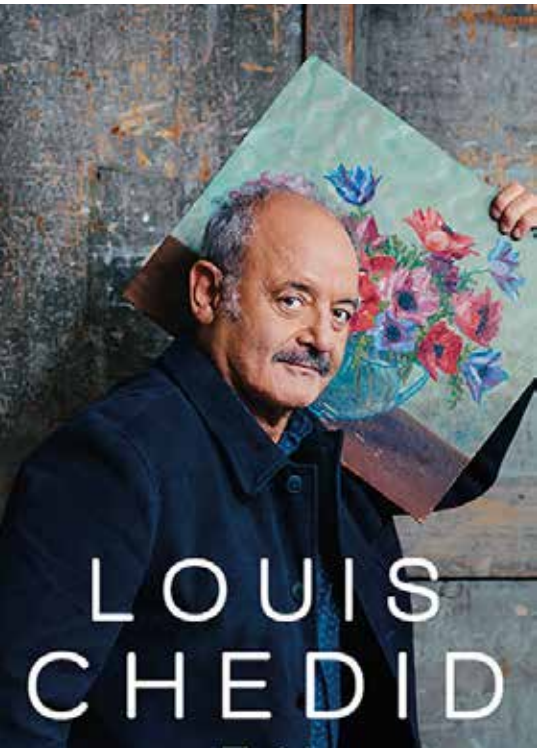

Cela fera plus de 7 ans que Louis Chedid n'aura pas tourné sous son nom. L'occasion d'écouter à nouveau ses mélodies intemporelles qui nous ont accompagnées pendant 40 ans. Dans la lignée du magnifique « On ne dit jamais assez aux gens qu'on aime qu'on les aime » (disque d'or), il prépare la sortie d'un nouvel album dont les chansons sonnent déjà comme des classiques. Tarifs : 22 €, 25 €. Billets en vente à l'Office de Tourisme.

22 novembre à 17h. Centre culturel Ellipse, Moëlan-sur-Mer.

LE DISCO DES OISEAUX MOSAÏ ET VINCENT

Pour ce concert acoustique et électro pour les 0-4 ans et plus, Mosaï et Vincent, ces deux drôles d'oiseaux, embarquent les tout-petits comme les plus grands dans un univers étonnant fait d'instruments, de sons électroniques et de chansons poétiques qui racontent leur sensibilité au monde, de l'être hyperconnecté à l›être le plus sauvage, la nature et l›animal. 3 à 5€ sur réservation. Infos au 02 98 96 37 37.

9 décembre à 15h30. Espace Benoîte Groult, Quimperlé.

«LE VOYAGE DES MOTS»

« Il est accordéoniste. Elle est chanteuse – poète – conteuse. Ensemble, Ioana et Yann-Fañch jouent un répertoire de ballades traditionnelles rythmées qui sont autant d'invitations au voyage au départ de la Bretagne, en passant par l'Écosse, l'Espagne, l'Irlande, le Québec... Une bulle musicale pleine de finesse et d'imagination. » Marie Chemin. Gratuit sur inscription : mairie@tremeven.fr.

19 décembre à 18h. Espace Louis Le Lann, Tréméven.

SONADEG'BAN'ILIZ

Concert à l'église à 18h, suivi d'un fest-noz à la salle Ti Laouen à 19h30 avec les sonneurs et chanteurs du Pays de Quimperlé. Organisé par Banal'Son et les genêts d'or. 5€ sur réservation au 06 19 84 82 86

27 décembre à partir de 18h. Église et salle Ti Laouen, bourg de Bannalec.

JULIA SARR TRIO

Son timbre limpide et sa puissance émotionnelle ont fait de Julia Sarr une choriste des grands noms de la musique contemporaine. Au confluent des cultures, entourée de Fred Soul au piano et Stéphane Edouard aux percussions, Julia Sarr conjugue ses influences africaines et européennes. Les chœurs « ado » et « so what jazz » du Conservatoire chanteront en avant-concert deux morceaux de Julia Sarr. De 6 à 8€ sur réservation. Infos au 02 98 71 53 90.

23 janvier à 20h30. Salle des fêtes, Clohars-Carnoët.

RONAN LE BARS GROUP

Ronan Le Bars sort aujourd'hui son nouvel album « Strink Mor », enregistré au cours de l'année 2019. Instrumentiste reconnu mondialement, il est l'un des rares virtuoses du Uilleann pipes, cette cornemuse irlandaise au son si particulier. Musicien de studio pour des artistes reconnus, c'est au sein du Bars Group, qu'il dévoile son talent de compositeur et son univers artistique. Tarifs : 8 €, 10 €. Billets en vente à l'Office de Tourisme.

30 janvier à 21 h. Centre culturel Ellipse, Moëlan-sur-Mer.

CONFÉRENCE N°4 DES RENDEZ-VOUS DE LA SANTÉ

La qualité de l'air est un enjeu majeur de santé publique dont les impacts sur la santé sont aujourd'hui connus et avérés. Située au cœur de la transition énergétique, c'est également l'une des préoccupations environnementales majeures des citoyens. Quels sont ces différents polluants qui dégradent l'air que nous respirons au quotidien ? Comment sont-ils surveillés ? L'air intérieur n'est-il pas plus pollué que l'air extérieur ? Deux professionnels de l'association Air Breizh (observatoire régional de la qualité de l'air) : Gaël Lefeuvre, directeur et Karine Le Méhauté-Rey, Service Études & Communication.

À Quimperlé, salle du conseil de Quimperlé Communauté. Jeudi 3 décembre 2020 à 20h. Réservation obligatoire sur : www.quimperle-communaute.bzh

SPECTACLES ET VEILLÉES CONTÉES

CIRQUE - SYSTÈME D COLLECTIF KABOUM

Une carriole fabriquée de bric et de broc, cinq personnes cohabitant dans un espace réduit. «Système D» est un spectacle de cirque tout public mêlant prouesse et joie de vivre. Ce spectacle ouvre une porte sur le débat de la vie en collectivité et sur les gens du voyage. De 3 à 8€ sur réservation. Infos au 02 98 96 37 37.

13 novembre à 20h30. Espace Benoît Groult, Quimperlé.

VEILLÉE CHÂTAIGNES AU COIN DU FEU

Et si vous veniez écouter des histoires au coin du feu ? Des histoires de voyages et de cuisine avec Clément Goguillot, le conteur cuisinier. Tandis que le vent siffle à travers les volets et que le feu crépite dans la cheminée, avec cette délicieuse odeur légèrement grillée, ce ne sont pas seulement les mots que vous pourrez déguster mais des châtaignes en cornet ! 4€, sur réservation au 02 98 71 90 60.

14 novembre à 20h. Manoir de Kernault, Mellac

« 100 % BEURRE SALÉ » : UN SPECTACLE DE SIMON COJEAN

Guide pendant 10 ans, Simon décide se lance sur scène pour raconter sa Bretagne et lier ses deux passions : l'humour et la transmission. Et ça donne «100% beurre salé» un véritable One Breizh Show qui mêle des personnages qu'il a rencontrés, des clichés sur la Bretagne, une musique en live et des chorégraphies endiablées. Prévente 10 € : office du tourisme de Moëlan-sur-Mer, librairie Penn da Benn Quimperlé ou en ligne sur billetweb.fr.

14 novembre à 21h. Centre culturel l'Ellipse, Moëlan-sur-Mer.

SPECTACLE - LES GÉANTES

Compagnie Duo du bas. Du pays de Navarre aux sentiers des Monts d'Arrée, la basque Hélène et la bretonne Elsa ont collecté les histoires de sept « géantes ». Autant de femmes en marge de la société qui, toutes, possèdent un joli brin de folie. Les chansons du duo sont composées en breton, en basque et en français, entrecoupées des voix enregistrées des personnages, d'anecdotes et d'une multitude inventive d'objets du quotidien devenus rythmes et percussions. Avec Elsa Corre et Hélène Jacquelot, durée 1h10, tout public, de 6 à 8€ sur réservation. Infos au 02 98 71 53 90.

22 novembre à 17h. Salle des fêtes, Clohars-Carnoët.

VEILLÉE CONTÉE QUI NARRE QUOI

Contes comme lors d'une veillée. Des conteurs viennent à la médiathèque, ils passent à tour de rôle, racontent et écoutent les autres conteurs ; parmi le public, toutes les personnes voulant conter, adultes ou enfants sont les bienvenues. C'est ouvert à tous, sur réservation pour pouvoir respecter les gestes barrières. 02 98 39 50 39.

24 novembre et 26 janvier à 20h. Médiathèque de Saint-Thurien.

THÉÂTRE – LE SYNDROME DU BANC DE TOUCHE

Il y a 20 ans, Aimé Jacquet gagnait la Coupe du monde et Léa rêvait de devenir comédienne. Aujourd'hui, Aimé Jacquet est entré dans l'Histoire et Léa est restée sur la touche à l'image des footballeurs remplaçants. En proie à une crise de légitimité, la jeune femme décide de s'auto-titulariser en suivant les pas de l'entraîneur de l'équipe de France. De et avec Léa Girardet. Durée 1h, conseillé à partir de 12 ans. 6 à 8€ sur réservation. Infos au 02 98 71 53 90.

5 décembre à 20h30. Salle des fêtes, Clohars-Carnoët.

ONE-WOMAN SHOW AMOUTATI, LA DAME DE FER

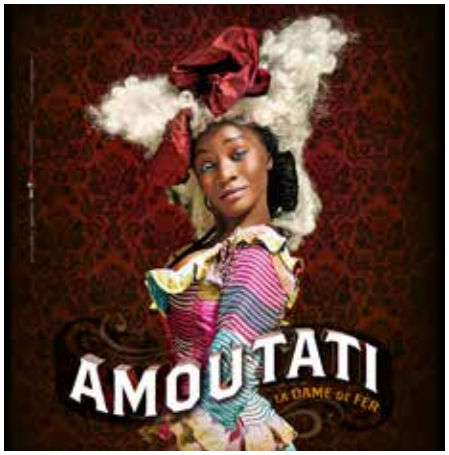

Après les succès des deux films « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? » dans lesquels elle interprétait Viviane, Amoutati nous raconte son enfance en Côte d'Ivoire. Un humour à se tordre de rire, une écriture fine et intelligente semée de paraboles et de sagesse. Un regard décalé et savoureux qui rappelle que nous sommes toujours l'étranger d'un autre…
Tout public. De 3 à 8€, billets en prévente à l'office de tourisme de Quimperlé ou sur le site quimperle.fr. Infos au 02 98 96 37 37.

11 décembre à 20h30. Espace Benoît Groult, Quimperlé.

SPECTACLE DES RÊVES DANS LE SABLE

Lorène Bihorel est une jeune artiste qui excelle dans une discipline d'un genre nouveau. Elle présente un spectacle étonnant de dessin sur sable, qui émerveille les enfants et fascine les adultes. Sur sa table lumineuse, rediffusée simultanément sur grand écran, les dessins naissent en quelques secondes et se transforment sous les yeux des spectateurs, au rythme des histoires auxquelles ils donnent vie. Tout public, gratuit sur réservation (billetweb.fr). Infos au 02 98 71 53 90.

20 décembre à 17h. Salle des fêtes, Clohars-Carnoët.

TROCS ET PUCES

VENTE À THÈMES - EMMAÜS. Marché de Noël : Jouets, déco, livres et bijoux.

14 novembre De 10h à 18h. La Communauté Emmaüs, Lieu-Dit les 3 Pierres, Rédéné.

GRATIFIA (FÊTE DU GRATUIT) PAR GRATUI'TRI. Jeux, jouets, déco, accessoires de Noël, vêtements de fête.

21 novembre de 10h à 18h. Salle multifonctions, Locunolé.

BOURSE DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS. Livres, vinyls, bd…

8 novembre de 9h à 17h. Salle des associations de Saint-Thurien.

MARCHÉ DE NOËL / MARC'HAD NEDELEG. Marché de Noël de l'école Diwan. Artistes, artisans, créateurs amateurs ou professionnels.

13 décembre de 10h à 18h. Halle André Duval, Bannalec.

LA RECETTE DU... TY RU

Retrouvez dans chaque numéro de MAG16 la recette d'un restaurateur du territoire. C'est l'occasion de découvrir les talents des chefs du Pays de Quimperlé et d'épater ses amis au dîner. Pour ce nouveau numéro, nous avons demandé au TY RU à Riec-sur-Bélon de vous offrir une recette.

Risotto forestier

RISOTTO

1. Dans une casserole, faire revenir les oignons et les champignons à feu doux.
2. Une fois les oignons et les champignons caramélisés, nacrer le riz.
3. Déglasser avec le vin blanc puis laisser réduire à feu doux.
4. Ajouter le bouillon. Couvrir et laisser à feu doux pendant 10 minutes.
5. Terminer la cuisson du riz à la crème
6. Ajouter le parmesan, saler, poivrer selon votre goût.

SAUCE MIEL THYM

1. Dans une casserole, mettre la crème et le thym à ébullition.
2. Laisser infuser 10 minutes hors du feu
3. Ajouter le miel et laisser réduire à feu doux une dizaine de minutes.

MIGNON DE PORC

1. Trancher le mignon
2. Faire revenir à la sauteuse avec un peu d'huile d'olives

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 400 g de riz pour risotto.
- 1 oignon
- 6 champignons de Paris
- 200 cl de vin blanc
- 700 cl de bouillon de légumes
- 300 cl de crème
- 50 g de parmesan
- 2 pincés d'estragon (lyophilisé)
- 3 cuillères à café de thym
- 250 g de miel liquide
- 1 mignon de porc : 10 tranches

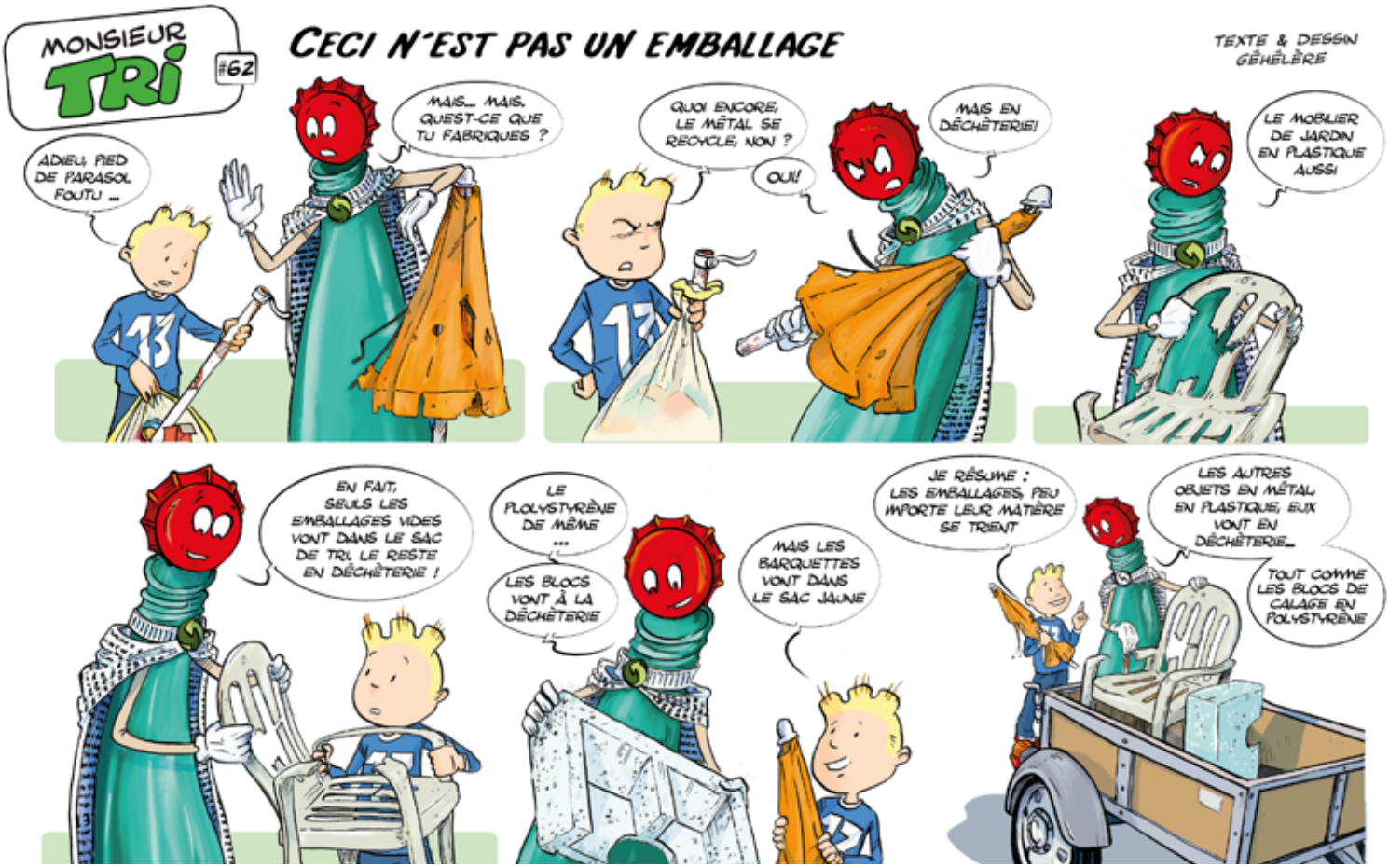

PETITE ENFANCE

REPRISE DES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

Les activités du Lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) et les animations du Relais Assistant·es Maternel·les (RAM) ont repris afin de conserver le lien social malgré le contexte sanitaire.

Comme tous les services de l'agglomération, le LAEP et le RAM mettent en œuvre de nouvelles règles d'organisation et de fonctionnement afin de réduire les risques de propagation du virus. Une adaptation qui permet le maintien de toutes les permanences de ces deux structures sur le territoire.

Afin de pouvoir respecter le nombre de personnes accueillies par séance, il vous est aujourd'hui demandé de vous inscrire auprès du service enfance par téléphone au 02 98 71 77 37 ou par mail service.enfance.jeunesse@quimperle-co.bzh.

Tout est mis en œuvre pour que chaque enfant et chaque adulte se sentent sécurisés lors des différents rendez-vous proposés, afin qu'il en profite un maximum en termes d'éveil pour les uns, d'échange et d'observation pour les autres.

#27

- PAYS DE QUIMPERLÉ -

TAOL KURUN

15 » 31 JANVIER 2021

PATATEZ PLUSK HAG ALL !

On garde la patate !

WWW.TIARVRO-BROKEMPERLE.BZH

© PATATE STUDIO

Bro Kemperle

Rannvro BREIZH

Penn-ar-bed AN DEPARTAMANT

TBK Le réseau de transport du Pays de Quimperlé

Quimperlé Communauté Kemperle Kumuniezh